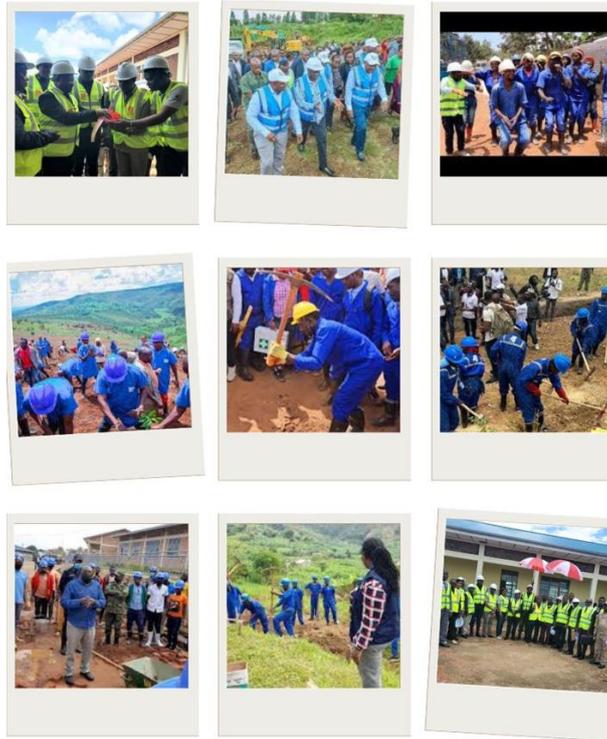




FONDS DE COHERENCE POUR LA STABILISATION RDC

RAPPORT ANNUEL 2024



CONTRIBUTEURS



FONDS CONTRIBUTEUR



United Nations
Peacebuilding
Peacebuilding Fund

ACRONYMES

AAP	Aide et action pour la paix
AFC	Alliance Fleuve Congo
ACIAR	Appui à la communication interculturelle et l'auto-promotion rurale
ADF	Forces démocratiques alliées (Allied Democratic Forces)
AG	Agent de gestion
AGR	Activité génératrice de revenus
ASP	Action Solidaire pour la Paix
AVEC	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
BCNUDH	Bureau Conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme
CAN	Conseil d'Administration National du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation
CCRCC	Commission Consultative pour la Résolution des Conflits Coutumiers
CODECO	Coopérative pour le Développement du Congo
CLPD	Comités Locaux de Paix de Développement
CMS	Système de Suivi de Changement
CPAP	Cellule Provinciale d'Appui à la Pacification
CPDG	Cellule de Paix et de Développement du Groupement
CTN	Comité Technique National
CTP	Comité Technique Provincial
CVR	Réduction de la Violence Communautaire
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
DDR/RR	Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réintégration et Réinstallation
DSRDG/RC/HC	ou RSASG/CR/CH - Représentant spécial adjoint du Secrétaire général/ Coordonnateur résident/ Coordonnateur humanitaire (<i>Deputy Special Representative of the Secretary-General/ Resident Coordinator/ Humanitarian Coordinator</i>)
EACRF	Force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est (<i>East African Community Regional Force</i>)
FARDC	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FCS	Fonds de Cohérence pour la Stabilisation
FDLR	Forces Démocratiques de Libération du Rwanda
FOMI	Forum des Mamans de l'Ituri
FPP/AP	Front des Patriotes pour la Paix/Armée du Peuple
FPS	Femmes, Paix et Sécurité
HEKS-EPER	Hilfswerk der Evangelischen Kirchen Schweiz-Entraide Protestante Suisse
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
ISSSS/I4A	Stratégie internationale de soutien à la sécurité et à la stabilisation de la RDC
KUA	ONG Kujitegemea Actions (<i>kujitegemea</i> correspond à 'compter sur soi-même' en swahili)
MRR	Mécanisme de Réponse Rapide
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo
MPTFO	Bureau du Fonds fiduciaire multi-partenaires (<i>Multi-Partner Trust Fund Office</i>)
M23	Mouvement du 23 mars
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PBF	Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la paix (<i>UN Peacebuilding Fund</i>)
PNUD/UNDP	Programme des Nations unies pour le développement (<i>United Nations Development Programme</i>)
P-DDRCS	Programme national de Désarmement, Démobilisation, Relèvement communautaire et Stabilisation
QIP	Projets à Impact Rapide (<i>Quick Impact Projects</i>)
RAD	Réserve de Défense Armée
ST	Secrétariat Technique
STAR-Est	Programme de Stabilisation et de relèvement de l'Est de la RDC de la Banque mondiale
UAS	Unité d'Appui à la Stabilisation
UCADI	Unir pour la cohabitation, l'autopromotion et le développement intégré
UNOPS	Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (<i>United Nations Office for Project Services</i>)
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
ULPC	Union des Patriotes pour la Libération du Congo
VDP	Volontaires pour la Défense de la Patrie
XC	Ex-combattant

CONTENU

Acronymes	2
INTRODUCTION.....	4
IMPACT GLOBAL DU FONDS.....	5
APERÇU DE LA PROGRAMMATION	6
ÉVOLUTION DU CONTEXTE	7
COORDINATION	9
Structure DE Gouvernance	10
A/ PROJETS CLÔTURÉS EN 2024.....	11
1. MUDA WA AMANI I (LE TEMPS POUR LA PAIX)	11
2. INITIATIVES PILOTES POUR APPUYER LE P-DDRCS DANS LA RÉINSERTION DES XC DANS LES ZONES PRIORITAIRES DE L'ITURI, NORD-KIVU ET SUD-KIVU	15
A N A L Y S E D E L ' I M P A C T	22
A G E N D A F E M M E S , P A I X E T S É C U R I T É	23
RESULTATS ET LECONS APRISES du projet PILOTE :.....	23
B/ PROJETS A TRAVERS L'AGENT DE GESTION.....	26
1. PROJET Global : AGENT DE GESTION DU FOND DE COHERENCE POUR LA STABILISATION	26
2. PROJET APPUI AU SECRETARIAT TECHNIQUE DU FONDS DE COHERENCE POUR LA STABILISATION	30
C/ PROJETS EN COURS de DEVELOPPEMENT A TRAVERS LE PNUD.....	33
1. Appui au retour des déplacés internes et de stabilisation des zones en conflits en appui au P-DDRCS - Ituri ..	33
2. appui à la Réintégration communautaire et au développement durable des communautés des zones post conflits en appui à la transition de la MONUSCO pour la stabilisation - Sud Kivu.....	34
3. Mise en place d'un système 'SERA' pour les projets financés par le FCS.....	34
C O N C L U S I O N	36
RAPPORT FINANCIER.....	37
INTRODUCTION.....	37
APERÇU FINANCIER DE 2024.....	37
1. SOURCES, UTILISATIONS, ET LE SOLDE DES FONDS.....	37
2. LES CONTRIBUTIONS DES BAILLEURS DE FONDS.....	38
3. INTÉRÊTS PERÇUS	38
4. TRANSFERTS DE FONDS	39
5. DEPENSES ET TAUX D'EXECUTION FINANCIERE	39
6. RECOUVREMENTS DES COÛTS	41
7. TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ	41
8. COÛTS DIRECTS.....	41

INTRODUCTION

Le Fonds de cohérence pour la stabilisation (FCS) a été créé en 2015 pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie internationale de soutien à la sécurité et à la stabilisation (ISSSS) en République démocratique du Congo, afin de contribuer aux processus de stabilisation dans les zones de l'est les plus touchées par le conflit. Le FCS a reçu des contributions d'un montant total de 66,5¹ millions de dollars américains de la part du Royaume-Uni, de la République fédérale d'Allemagne, de la Suède, des Pays-Bas, de la Norvège et du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF). En 2021, pour donner suite à des changements importants dans le contexte institutionnel, politique et militaires liées à la stabilisation, la RDC a développé une nouvelle stratégie nationale de réduction de la violence et de prévention des conflits, le « Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation » (P-DDRCS).²

Avec cette nouvelle initiative du P-DDRCS, une opportunité stratégique de renforcer la paix et la stabilité dans l'est de la RDC s'est présentée. Le nouveau programme indique une forte volonté politique en faveur des négociations de paix et de la réintégration des membres des groupes armés dans la vie civile au sein des communautés, après l'absence d'un programme national rigoureux de Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) pendant plusieurs années. En 2022, la stratégie du Programme de Démobilisation, Désarmement, et Réintégration Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS) a été adoptée, remplaçant ainsi l'ISSSS dont l'expiration était prévue pour la fin de la même année. Depuis lors, le Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS) a été réorienté pour servir d'instrument catalytique en appui direct au P-DDRCS et à ses cinq piliers :

- (i) Résolution des conflits et cohésion sociale,
- (ii) Restauration de l'autorité de l'État et sécurité,
- (iii) Relèvement et réintégration communautaire,
- (iv) Stabilisation et développement économique et social,
- (v) Communication et sensibilisation.

Cet alignement renforce le programme national dans un contexte complexe et en constante évolution, où les initiatives politiques existantes en faveur de la paix ont du mal à prendre de l'ampleur ou à répondre efficacement aux défis liés aux groupes armés. En tant que mécanisme flexible et adaptatif, le FCS apporte une valeur ajoutée en permettant à la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) de mieux prioriser les investissements, renforcer la coordination et répondre plus efficacement aux besoins de stabilisation.

Alors que le Secrétariat Technique était placé sous l'Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS) au sein de la structure de la mission de la MONUSCO, des changements structurels majeurs sont intervenus dans le cadre de l'approche « *MONUSCO Fit for Purpose* », visant à mieux aligner le champ d'action de la Mission dans son appui au P-DDRCS en tant que partie intégrante du processus de désengagement. À la suite aux décisions de la haute direction de la Mission, les Sections Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réintégration et Réinstallation (DDR/RR) et l'UAS ont fusionné pour former la section DDR&S. Cette nouvelle section a son siège, incluant le Secrétariat Technique SCF, à Kinshasa, avec diverses sous-équipes au Nord-Kivu et en Ituri, ainsi qu'une petite équipe résiduelle au Sud-Kivu. En mettant l'accent sur la centralité du P-DDRCS, cette fusion souligne l'évolution du rôle des Sections DDR/RR et UAS, passant d'acteurs opérationnels à facilitateurs intégrés, soutenant les institutions nationales dans la prise progressive de responsabilités accrues pour une coordination plus efficace. Par ailleurs, cette fusion renforce l'alignement et la complémentarité du Fonds de cohérence pour la stabilisation avec les autres outils programmatiques de la section et de la mission, tels que les projets de Réduction de la violence communautaire (CVR) et les Projets à impact rapide (QIP), tout en s'articulant de manière cohérente avec le plan de Transition au Sud-Kivu. Le mandat de la MONUSCO, renouvelé en décembre 2024, souligne que le soutien au P-DDRCS est la deuxième priorité de la mission. Un accent supplémentaire est mis sur le renforcement des capacités du P-DDRCS dans des domaines thématiques essentiels, qui relevaient auparavant du mandat de la section DDR/RR.

¹ Pendant un certain temps avant 2022, le secrétariat du PBF et du FCS étaient combinés et tous deux alignés à la stratégie ISSSS. Cela explique les chiffres totaux élevés rapportés dans les derniers rapports annuels qui combinaient les montants du PBF et du FCS. Avec le recentrage stratégique du FCS, l'obsolescence de l'ISSSS, et la séparation des secrétariats PBF et FCS après 2022, les chiffres rapportent strictement sur le Fonds de Cohérence de Stabilisation.

² À la suite de la publication de l'ordonnance 21/038 du 04 juillet 2021 portant la création du P-DDRCS et l'intégration du STAREC et UEPNDDR, la stratégie nationale du P-DDRCS a été validée par le comité de pilotage le 4 avril 2022.

Les documents statutaires actualisés du FCS, notamment les Termes de Référence et le Manuel des Opérations approuvés par le Conseil d'Administration National (CAN) du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation en avril 2024, ont constitué les principales références d'orientation tout au long de l'année. Ces documents ont joué un rôle essentiel dans l'orientation de la mise en place des structures de gouvernance, des organes administratifs et des cadres institutionnels. En conséquence, le Comité Technique National à Kinshasa et les Comités Techniques Provinciaux en Ituri, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, ont été établis.

De plus, deux projets clés initiés en 2023 ont été finalisés en 2024 dans le cadre de la première phase de mise en œuvre :

- (i) Un projet de 6 millions de dollars³ mis en œuvre par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) afin d'appuyer le P-DDRCS dans la réintégration des combattants démobilisés dans les trois provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, et
- (ii) Un projet de 2,7 millions de dollars⁴, mis en œuvre par Hilfswerk der Evangelischen Kirchen Schweiz-Entraide Protestante Suisse (HEKS-EPER) à travers l'agent de gestion⁵, constitue la phase initiale du projet Muda Wa Amani, lequel vise à contribuer aux efforts de stabilisation de la zone identifiée par l'État congolais et à mettre en œuvre des solutions concrètes et durables pour la transformation des conflits liés aux exacerbations identitaires et aux problèmes sécuritaires.

En application des décisions de la douzième session du CAN relatives à la fenêtre d'allocation, un financement de 3,16 millions de dollars a été octroyé à chacune des provinces de l'Ituri et du Sud-Kivu pour la deuxième phase pilote. Ce financement permettra aux agences des Nations Unies de mettre en œuvre des interventions programmatiques visant à s'attaquer aux causes profondes du conflit - en particulier dans le contexte du retrait de la MONUSCO au Sud-Kivu - tout en renforçant les acquis de la première phase en Ituri. Les propositions pour ces interventions en cours de développement seront examinées, discutées et soumises à l'approbation du CAN en 2025.

Pour le Nord-Kivu, il a été décidé que le financement - également 3,16 millions de dollars pour la deuxième phase pilote⁶ - serait alloué via le mécanisme d'allocation standard, avec une mise en œuvre assurée par des ONG à travers l'Agent de Gestion⁷. En outre, le CAN a approuvé et introduit un Mécanisme de Réponse Rapide (MRR), qui a été doté d'une allocation initiale de 1,1 million de dollars. L'opérationnalisation de ce mécanisme est prévue en 2025, offrant une modalité flexible et adaptable pour répondre aux circonstances imprévues et aux besoins émergents en fonction des évolutions du contexte.

IMPACT GLOBAL DU FONDS

Deux projets ont été achevés en 2024, chacun étant détaillé dans le rapport annuel 2023 du FCS :

- (i) Le projet HEKS-EPER Muda Wa Amani a été mis en œuvre dans les zones prioritaires de Lubero, Bwito Nord/Rutshuru et Walikale. Il s'est articulé autour de trois piliers clés : Dialogue Démocratique, Retour, Réintégration et Relèvement Socio-Économique, et Femme, Paix et Sécurité. Le projet a considérablement contribué à son objectif global en renforçant les structures communautaires, en améliorant le bien-être des bénéficiaires et en favorisant la stabilité locale.
- (ii) Le projet pilote de l'OIM⁸ a appuyé le P-DDRCS dans la réintégration des ex-combattants dans les zones prioritaires de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, à travers des activités de main-d'œuvre manuelle et de travail contre rémunération (haute intensité de main-d'œuvre - HIMO) dans le cadre de leur réintégration économique.

Les deux projets, conçus pour expérimenter et affiner l'approche communautaire, ont produit des résultats positifs dans un contexte extrêmement volatile et complexe. Développés et renforcés à travers un processus participatif et inclusif, ils ont permis de générer un impact transformateur en mettant l'accent sur le changement des comportements et des pratiques. Pour promouvoir la réintégration des ex-combattants, les deux projets ont soutenu

³ Numéro de référence du projet MPTF-O : 00140118

⁴ Numéro de référence du projet MPTF-O : [00131367](#)

⁵ Au début du projet en 2022, il s'agissait du PNUD - Programme des Nations unies pour le développement

⁶ Numéro de référence du projet MPTF-O : 00140758

⁷ La sélection du nouvel Agent de Gestion UNOPS a été validée par le CAN 2024.

⁸ Numéro de référence du projet MPTF-O : 00140118

un total de 3 766 bénéficiaires en favorisant la création d’emplois rapide à travers des activités de haute intensité de main d’œuvre HIMO, telles que la réhabilitation des routes, y compris les desserts agricoles ainsi que d’autres activités pour soutenir la résilience communautaire. Toutes ces initiatives ont été conçues en partenariat avec et pour les communautés locales. Parmi ces bénéficiaires, 1 226 sont issus des groupes armés après leur démobilisation, tandis que 2 550 sont des membres des communautés, dont 39 % de femmes et 45 % de jeunes à risque. Les deuxièmes phases des projets, en cours d’exécution, devraient s’appuyer sur les réalisations de la première phase mais aussi en en prenant en compte le contexte actuel caractérisé par une escalade inédite de violence armée surtout au Nord et au Sud Kivu. La nouvelle approche sera plus flexible, orientée vers la résilience communautaire, la promotion de la cohésion sociale et la promotion du rôle des femmes et des jeunes.

La deuxième phase du projet Muda Wa Amani a ainsi été lancée malgré les défis initiaux posés par un contexte sécuritaire assez tendu et imprévisible. Sous la supervision d’HEKS/EPER, le consortium composé des ONG Aide et Action pour la Paix (AAP) et Action Solidaire pour la Paix (ASP) met en œuvre le projet dans les territoires de Lubero, Beni et la ville de Butembo, avec l’appui technique du P-DDRCS. Structuré autour des mêmes trois piliers clés que la première phase (voir ci-dessus), le projet vise à répondre à deux défis interconnectés : la mobilisation identitaire et les dilemmes sécuritaires.

Au cours du premier trimestre, plusieurs réalisations majeures ont été accomplies, cela comprend notamment :

- Le soutien opérationnel à l’antenne du P-DDRCS à Lubero, afin de renforcer la coordination et la mise en œuvre des interventions ;
- La revitalisation ou la mise en place de mécanismes locaux de gestion alternative des conflits, ainsi que le renforcement de leurs capacités sur les thématiques de paix et de sécurité, y compris celles du P-DDRCS ;
- L’organisation de sessions de formation destinées aux jeunes et aux ex-combattants sur la Résolution 2250 (Jeunesse, Paix et Sécurité) pour encourager leur engagement dans les processus de paix ;
- Le soutien à la commémoration d’événements clés en faveur des droits des femmes, tels que l’anniversaire de la Résolution 1325 et les 16 Jours d’Activisme ;
- La conduite de formations pour les femmes sur les cadres juridiques protégeant leurs droits, renforçant leur rôle dans la consolidation de la paix et de la sécurité locales.

APERÇU DE LA PROGRAMMATION

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des projets du FCS clôturés opérationnellement en 2024 (voir paragraphe A plus bas page 10)

ZONE/S DE MIS EN ŒUVRE	MPTF-O IDENTIFICATION	MONTANT	PARTENAIRES	DATES
Nord Kivu <ul style="list-style-type: none"> • Sud-Lubero/Nord-Bwito • Walikale 	<u>00131367</u> Muda wa Amani I (Temps pour la paix)	2 701 519 USD	Lead : HEKS/EPER Autres : AAP, ASP	1 juin 2022 – 31 mai 2024
Nord Kivu <ul style="list-style-type: none"> • Ville et territoire de Beni Sud Kivu <ul style="list-style-type: none"> • Territoire d’Uvira (Hauts & Moyens Plateaux) Ituri <ul style="list-style-type: none"> • Irumu (Sud) 	<u>00140118</u> Initiatives pilotes pour appuyer PDDRCS dans la réinsertion des ex-combattants dans les zones prioritaires de l’Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu	6 000 000 USD	Lead : OIM Autres : KUA, UCADI, FOMI, ACIAR	15 mars 2023 – 31 dec 2024

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des projets du FCS en cours en 2024 (voir paragraphe B ci-dessous page 23)

ZONE/S DE MIS EN ŒUVRE	MPTF-O IDENTIFICATION	MONTANT	PARTENAIRES	DATES
Nord Kivu <ul style="list-style-type: none"> Lubero Butembo Beni 	00140757Muda wa Amani II (Temps pour la paix)	1 400 000 USD	Lead : HEKS/EPER Autres : AAP, ASP	1 oct 2024 – 31 dec 2025
Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri	00140758 Mécanisme de Réponse Rapide	1 100 000 USD	UNOPS	01 jul 2024 – 31 jul 2025
Kinshasa	00140760 Appui au secrétariat technique	700 000 USD	UNOPS	01 jul 2024 – 31 dec 2025
Kinshasa	00140759 Projet Agent de gestion	497 638 USD	UNOPS	01 jul 2024- 31 dec 2025

ÉVOLUTION DU CONTEXTE

Contexte politique et élections

Le résultat des élections de décembre 2023 a exacerbé les tensions en Ituri, les communautés Lendu et Hema ayant contesté les résultats et protesté contre la disqualification de certains de leurs leaders clés. Ce climat de mécontentement a favorisé la résurgence de l'activité des groupes armés, en partie stimulée par la rivalité pour le leadership provincial. En revanche, au Nord-Kivu, les résultats électoraux n'ont pas provoqué les troubles initialement redoutés. Le nouveau gouvernement national, présenté le 28 mai 2024, intègre plusieurs personnalités originaires du Nord-Kivu, dont certaines jouent un rôle clé dans les dynamiques sécuritaires de la province. Dans le Grand Nord, toutefois, les élites politiques sont apparues comme les grandes perdantes des élections. Des personnalités influentes du paysage politico-économique et sécuritaire, souvent accusées d'agir en coulisses ou de "tirer les ficelles", n'ont pas été en mesure d'honorer leurs engagements issus des précédents scrutins ni de s'imposer dans les nouvelles coalitions présidentielles en formation.

Sécurité, activités des groupes armés et avancée du M23

Depuis les élections de 2023, le paysage sécuritaire dans l'est de la RDC a évolué de manière différente selon les provinces. Dans le Grand Nord, le déclin de l'influence des leaders clés a contribué à un climat plus calme dans les villes de Beni et Butembo, avec moins de manifestations. Toutefois, cette évolution a également conduit à une fragmentation des groupes armés et à une augmentation notable des factions Mai-Mai. À l'inverse, l'Ituri a connu une recrudescence d'attaques et de violences intercommunautaires perpétrées par des groupes tels que MAPI, Chini Ya Tuna et ADF, entraînant de nombreuses pertes humaines et de vastes destructions. Le redéploiement des unités des FARDC pour faire face à l'avancée du M23 au Nord-Kivu a créé des vides sécuritaires en Ituri, aggravés par l'inefficacité des forces de l'ordre et la circulation d'armes illicites. Le Nord-Kivu et l'Ituri demeurent tous deux sous état de siège depuis mai 2021.

En juin 2024, la MONUSCO s'est retirée du Sud-Kivu, dans le cadre d'un plan de désengagement convenu avec le gouvernement congolais. Ce retrait a suscité des inquiétudes quant à l'apparition d'un vide sécuritaire dans la région malgré l'engagement du gouvernement à renforcer la présence de l'appareil sécuritaire dans les zones où la MONUSCO s'est retirée, un processus qui a été difficile à cause de l'action déstabilisatrice du groupe armé M23 soutenu par le Rwanda.

Au second semestre 2024, l'avancée du M23 dans le Grand Nord, culminant avec la prise de Kanyabayonga en juin, a profondément affecté la situation sécuritaire. Elle a provoqué le déplacement d'environ 700 000 personnes, selon l'OIM, ainsi que le redéploiement des forces FARDC vers le Petit Nord et le Sud-Kivu, produisant une lacune sécuritaire qui a été exploitée par les combattants du groupe armé ADF soupçonnés d'avoir des liens étroits avec le groupe terroriste État-Islamique en Afrique Centrale, responsable d'environ 200 incidents dans la région. L'expansion du M23 s'est également étendue au Sud-Kivu, où le groupe a renforcé ses opérations, tandis que les affrontements entre les FARDC et les combattants Twirwaneho se poursuivaient. En réponse à la menace grandissante, plusieurs groupes armés se sont unis pour former la coalition des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), une alliance d'autodéfense Wazalendo officiellement soutenue par les FARDC pour renforcer les lignes de front, notamment dans le sud de Lubero et autour de Goma. Les VDP, dans le Grand Nord, comprend des groupes majeurs comme le Front des Patriotes pour la Paix/Armée du Peuple (FPP/AP), l'Union des Patriotes pour la Libération du Congo (UPLC) et

diverses factions Mai-Mai, illustrant une tendance croissante à la résistance communautaire armée soutenue par l'État.

Les déplacements massifs en Ituri ont poussé les populations vers des zones plus sécurisées, notamment autour des bases opérationnelles de la MONUSCO et des périphéries des grands centres urbains surtout la ville de Bunia, Tchomia, Drodoro, Fataki, Komanda, Mahagi, Aru et Iga Barrière, entraînant la formation de vastes camps de déplacés internes. Les attaques des milices et les extorsions sur les axes commerciaux ont perturbé l'approvisionnement de Bunia, entraînant une inflation des prix, tandis que la baisse de l'activité agricole locale a réduit la production et accru la dépendance aux importations en provenance de la Tanzanie et de l'Ouganda, fragilisant la sécurité alimentaire des foyers les plus vulnérables.

Processus de paix

En 2024, les processus de Luanda et de Nairobi ont continué d'orienter les efforts régionaux et nationaux pour répondre à la crise dans l'est de la RDC, bien que les progrès sur le terrain aient été limités. Le Processus de Luanda est demeuré en grande partie paralysé, les accords de cessez-le-feu ayant été à plusieurs reprises violés, tandis que le M23 poursuivait son emprise territoriale malgré les appels au retrait. Les tensions entre la RDC et le Rwanda ont persisté, sans avancée diplomatique notable. Le Processus de Nairobi, orienté vers le dialogue avec les groupes armés congolais, a lui aussi connu un net ralentissement à la suite du retrait de la Force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est (EACRF - East African Community Regional Force) au début de l'année 2024 ainsi que la suspension des négociations avec les représentants des groupes armés. En conséquence, la confiance dans les deux processus s'est érodée, poussant le gouvernement congolais à privilégier davantage des accords bilatéraux de sécurité et à renforcer son soutien aux groupes d'autodéfense locaux, ce qui n'a malheureusement pas permis d'enregistrer d'effets significatifs sur la paix.

P-DDRCS

L'avancée du M23 a perturbé les efforts de sensibilisation du P-DDRCS. Cependant de premiers progrès dans le cadre de la démobilisation volontaire ont été enregistrés, en parallèle des appels à soutenir les Wazalendos et à rejoindre la Réserve de Défense Armée (RAD). Afin de favoriser une meilleure compréhension et de renforcer la complémentarité entre les différentes approches, la MONUSCO a soutenu une série de dialogues à Beni avec les parties prenantes clés pour clarifier les liens entre le DDR et la RAD. Bien que ces efforts aient donné des résultats encourageants vers la fin de l'année 2024, la détérioration de la situation sécuritaire ainsi que les contraintes opérationnelles ont considérablement ralenti les avancées du programme DDR.

La coordination provinciale du P-DDRCS en Ituri prévoit de se concentrer sur la réintégration communautaire des premiers groupes démobilisés à Django et Mabanga, tout en poursuivant les actions de sensibilisation. Toutefois, des questions opérationnelles et un manque de capacités institutionnelles ont entravé les efforts de coordination.

La retraite conjointe entre le P-DDRCS et les partenaires qui s'est déroulée à Kinshasa en septembre 2024, a contribué pour la première fois à dévoiler devant tous les parties prenantes les sources de confusion entre le P-DDRCS et la RAD. À la suite de cette retraite, le ministère de la défense a conduit plusieurs réunions d'harmonisation entre les deux structures mais qui n'ont pas à ce jour produit des lignes de démarcation claires. Le Secrétariat Technique en étroite coordination avec la coordination nationale continue à multiplier le plaidoyer pour assurer une meilleure harmonisation entre les deux instruments.

Il est également essentiel de décrire l'impact que le contexte a eu sur les différentes structures du P-DDRCS. Le contexte général dans lequel s'inscrit la mise en œuvre du P-DDRCS a eu un impact significatif sur l'ensemble de ses structures, tant au niveau national qu'au niveau provincial. À Kinshasa, l'instabilité institutionnelle a été marquée par le remplacement de trois coordonnateurs nationaux au cours du cycle de programme. Ces changements successifs ont engendré des interruptions dans la prise de décision, un manque de continuité stratégique et des difficultés à maintenir une ligne directrice cohérente. Malgré cela, le Secrétariat Technique a su maintenir une dynamique de coordination fonctionnelle, notamment en assurant la poursuite des processus d'allocation des ressources.

Au niveau provincial, les effets du contexte ont varié d'une province à l'autre. Au Nord-Kivu, l'accompagnement technique soutenu des antennes de Beni et de Lubero a permis de favoriser une meilleure appropriation locale du programme. Toutefois, la détérioration de la situation sécuritaire à Goma a fortement perturbé la structuration de la coordination provinciale du Nord-Kivu. Ces tensions ont limité la capacité de coordination sur le terrain et freiné le déploiement efficace des activités prévues, obligeant les équipes à faire preuve d'une grande capacité d'adaptation.

En Ituri, les défis ont été d'une autre nature. L'absence de formalisation de la coordination provinciale a entravé la fluidité des opérations, provoquant des blocages dans la mise en œuvre et compromettant l'adhésion des parties prenantes au processus. Par ailleurs, le contexte sécuritaire reste extrêmement instable, ce qui complique l'accès aux zones d'intervention, fragilise les partenariats locaux et réduit la marge de manœuvre des équipes sur le terrain.

Enfin, un défi transversal majeur concerne le manque généralisé de capacités humaines et de ressources financières au sein des structures du P-DDRCS. Ce déficit limite leur aptitude à exercer pleinement leurs fonctions essentielles, telles que la planification opérationnelle, le suivi des activités, la coordination interinstitutionnelle ou encore le dialogue avec les communautés bénéficiaires. Ces fragilités structurelles, accentuées par les crises sécuritaires récurrentes, freinent la mise en œuvre harmonieuse et efficace du programme à toutes les échelles.

Malgré ces changements, le Secrétariat Technique a su maintenir sa dynamique, en poursuivant l'adoption des décisions d'allocation de manière régulière.

COORDINATION

Au niveau stratégique, des évolutions significatives ont eu lieu en 2024 nécessitant des efforts de coordination considérables. Le plan global de transition de la MONUSCO ainsi que les préparatifs pour le désengagement de la MONUSCO du Sud-Kivu ont suscité des discussions sur le transfert des compétences et des responsabilités de la MONUSCO vers les agences et autorités, y compris le P-DDRCS.

La section DDR&S a participé à de nombreuses réunions stratégiques sur la transition pour garantir que tous les programmes du FCS tiennent compte de ces dimensions dans leur planification. En 2024, DDR&S a finalisé une évaluation des besoins du P-DDRCS en renforcement des capacités ainsi qu'une cartographie des contributions du système des Nations Unies en appui au P-DDRCS. Ces initiatives ont permis d'identifier des opportunités de collaboration, d'éviter la duplication des efforts et de mettre en évidence les lacunes existantes.

En parallèle, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général/Coordonnateur résident/Coordonnateur humanitaire (RSASG/CR/CH - DSRDG/RC/HC) a encouragé les agences à développer un programme conjoint de soutien au P-DDRCS dans le cadre de la planification de la transition. Cette coordination renforcée s'est également étendue au *Peacebuilding Fund* (PBF) en RDC, avec lequel des synergies stratégiques ont été recherchées pour assurer la complémentarité entre les projets financés par le PBF et ceux soutenus par le FCS. Les échanges réguliers entre les équipes du PBF, la section DDR&S et les agences opérationnelles ont contribué à une meilleure harmonisation des approches, en particulier dans les zones prioritaires telles que l'Ituri, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu.

Les modalités d'allocation approuvées pour la deuxième phase des projets pilotes par le CAN ont renforcé davantage les efforts de coordination au sein du système élargi des Nations Unies. Dans ce cadre, le Secrétariat Technique a facilité la création d'un consortium de cinq agences (PNUD, BCNUDH, OIM, ONU Femmes et UNICEF) chargé d'élaborer deux documents de projet visant à appuyer l'opérationnalisation du P-DDRCS en Ituri et au Sud-Kivu. Sous le leadership du P-DDRCS, ces agences ont mené des consultations approfondies avec les parties prenantes locales, garantissant ainsi une approche inclusive et alignée avec les priorités nationales. Les propositions résultantes prennent en compte les dynamiques propres à chaque province et s'appuient sur les mandats respectifs des agences, renforçant ainsi une réponse cohérente, coordonnée et contextualisée dans les efforts de stabilisation et de réintégration.

Un autre développement majeur est le lancement du programme de Stabilisation et de relèvement de l'Est de la RDC (STAR-Est) de la Banque mondiale, désormais dans sa phase initiale. Ce programme d'envergure prévoit l'inclusion de certains ex-combattants parmi ses bénéficiaires, contribuant à un effort collectif de création d'opportunités d'emploi durables et légitimes. La Banque mondiale a activement participé à plusieurs sessions de coordination avec le système des Nations Unies, et les interventions sont planifiées de manière collaborative. Dans cette optique, conjointement avec les agences concernées, DDR&S a harmonisé son appui technique et ses conseils au P-DDRCS, ce qui a permis de compléter les activités de renforcement des capacités au profit des structures provinciales du P-DDRCS.

À l'échelle opérationnelle, les projets pilotes au Nord-Kivu ont continué de bénéficier du mécanisme de coordination mis en place entre HEKS/EPER, l'OIM, et DDR&S pour la réinsertion socio-économique des ex-combattants cantonnés à Kasando, Mambangu et Mubambiro. Des réunions de planification régulières et un système de référencement

mutuel entre les projets - incluant l'harmonisation et la standardisation des jours de travail et des montants de paiement pour les travailleurs HIMO - ont renforcé la complémentarité des interventions dans ce domaine sensible et complexe.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

L'année 2024 a été marquée par la mise en place des structures de gouvernance prévues dans les Termes de Référence et le Manuel Opérationnel du FCS. En étroite collaboration avec les membres du CAN, le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS - *United Nations Office for Project Services*) a été officiellement installé dans son rôle d'Agent de Gestion du FCS et est pleinement fonctionnel depuis le 3 juillet 2024.

Le Comité Technique National (CTN) a été établi le 7 novembre à Kinshasa. Ce comité national est composé de membres décisionnels ainsi que d'observateurs. Il est coprésidé par le Coordonnateur National du P-DDRCS et le Coordonnateur Principal & Chef de la Section DDR&S. De plus, les membres décisionnels incluent un représentant du gouvernement et un représentant des bailleurs de fonds. Le CTN joue un rôle essentiel en apportant un appui stratégique et technique au FCS, garantissant ainsi la qualité et la pertinence des projets proposés en adéquation avec les priorités stratégiques du P-DDRCS.

Similairement, les Comités Techniques Provinciaux ont été institués et ont eu lieu au Sud-Kivu le 22 novembre, au Nord-Kivu le 29 novembre et en Ituri le 12 décembre 2024.

Le Comité Technique Provincial (CTP) contribue à renforcer la coordination et l'efficacité des interventions de l'ensemble des acteurs de la stabilisation dans la province, en appui au P-DDRCS et en alignement avec ses priorités. Il joue un rôle crucial dans l'identification des besoins prioritaires, la détermination des zones d'intervention, la revue des projets, le profilage des partenaires de mise en œuvre, la révision des activités, des projets financés par le FCS. Les CTP constituent également un cadre idéal pour l'échange d'informations essentielles, permettant à tous les partenaires d'avoir un niveau de connaissance homogène et de travailler en synergie pour maximiser l'impact des interventions.

A/ PROJETS CLÔTURÉS EN 2024

1. MUDA WA AMANI I (LE TEMPS POUR LA PAIX)

Partenaire de mise en œuvre : HEKS/EPER (lead), AAP, ASP

Date de démarrage et de clôture : 1 juin 2022 – 31 mai 2024

Zone Prioritaire : Nord Kivu - Sud-Lubero/Nord-Bwito et Walikale

Montant total en USD : 2 701 519

A P E R Ç U

Le projet MUDA WA AMANI I (Le Temps de la Paix), mis en œuvre de juin 2022 à mai 2024, visait à appuyer les efforts de stabilisation entrepris par l'État congolais dans les zones de Lubero Sud, Ikobo et Bwito Nord, à travers des solutions concrètes et durables pour transformer les conflits liés aux tensions identitaires et aux dilemmes sécuritaires.

Le projet poursuivait trois objectifs principaux :

- (i) Favoriser une compréhension partagée entre les communautés et les autorités locales des causes profondes des conflits et de l'insécurité ;
- (ii) Renforcer la cohésion sociale inter et intra-communautaire, tout en réduisant le risque d'enrôlement des jeunes dans les groupes armés ;
- (iii) Promouvoir la participation des femmes à toutes les étapes du processus de stabilisation et de consolidation de la paix, et leur reconnaissance comme actrices du développement.

En dépit de défis majeurs - notamment les affrontements entre les FARDC et leurs alliés contre la coalition Alliance Fleuve Congo/Mouvement du 23 Mars (AFC/M23), l'émergence de nouveaux groupes armés hostiles au P-DDRCS, ainsi que la montée des discours et violences tribales - le projet a eu globalement un impact positif dans les zones ciblées.

L'année 2024 a été marquée par la mise en place et la redynamisation des structures communautaires (CCRCC, CLDP, CPGD), l'identification des bénéficiaires à réinsérer, ainsi que la prise en compte des besoins spécifiques des femmes. Ces actions ont permis de préparer le terrain pour assurer l'engagement des communautés, conformément à la stratégie nationale du P-DDRCS.

Dans un contexte sécuritaire régional dégradé, le projet s'est concentré sur les zones épargnées par les affrontements directs, ce qui a permis de poursuivre les efforts de résolution des conflits, d'élaborer des feuilles de route pour la paix ancrée dans des initiatives communautaires, et de soutenir la réinsertion des ex-combattants démobilisés.

A N A L Y S E D E L ' I M P A C T

Une évaluation externe a été menée à la fin du projet, en mai 2024, afin d'évaluer les résultats obtenus selon les critères Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : cohérence, pertinence, efficacité, impact et durabilité. L'évaluation visait également à formuler des recommandations en vue de la mise en œuvre de la deuxième phase du projet.

Les données qualitatives ont été recueillies à travers des entretiens semi-structurés, des discussions de groupes (*FGD – Focus Group Discussion*) et des observations directes, en utilisant des guides d'entretien et des questionnaires élaborés et validés par le consortium HEKS/EPER, AAP et ASP. Les données quantitatives ont été collectées via des enquêtes auprès des ménages, à l'aide de questionnaires semi-structurés également approuvés par les commanditaires de l'évaluation.

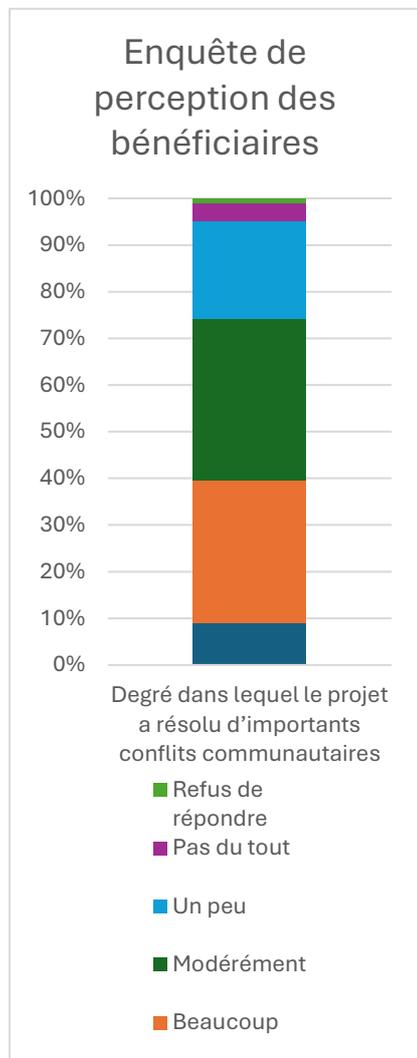
Le projet Muda Wa Amani a contribué de manière significative à l'objectif global visant à permettre au peuple congolais et à l'État, avec l'appui de leurs partenaires, de mettre en œuvre des solutions consensuelles, concrètes et adaptées au contexte pour transformer les conflits liés à la mobilisation identitaire et aux dilemmes de sécurité. Sur 864 personnes enquêtées pendant l'évaluation externe, 91% sont d'accord que le projet de consolidation de la paix a contribué à résoudre les problèmes identifiés.

Parmi les activités du projet qui ont le plus contribué à résoudre ces problèmes communautaires, les répondants ont noté (i) les activités génératrices des revenus pour l'encadrement des jeunes, (ii) les rencontres intercommunautaires,

et (iii) la mise en œuvre d’initiatives favorisant la coopération intercommunautaire, notamment à travers l’éducation à la paix, des activités de convivialité et des campagnes de sensibilisation diffusées par les radios communautaires.

Ces initiatives de résolution des conflits ont renforcé la confiance intercommunautaire et la cohésion sociale, témoignant de l’impact positif du projet dans la réalisation de ses objectifs de consolidation de la paix autour de ses trois piliers : (i) dialogue démocratique, (ii) retour, réintégration et relèvement socio-économique, et (iii) femmes, paix et sécurité. Au total, 7 436 personnes ont été bénéficiaires, dont 3 965 femmes, soit 53,3 %.

Pilier Dialogue démocratique



Douze structures locales de dialogue -8 Cellules de Paix et de Développement des Groupements (CPDG) et 4 Commissions Consultatives pour la Résolution des Conflits Coutumiers (CCRCC)- ont été revitalisées pour promouvoir la résolution pacifique des conflits, et ont bénéficié d’un appui à travers des activités génératrices de revenus afin de garantir leur durabilité. Une large majorité des bénéficiaires interrogés (91 % des 864 personnes interrogées) a estimé que le projet avait traité des enjeux essentiels tels que la réinsertion des jeunes, le dialogue intercommunautaire et l’éducation à la paix.

Le processus de dialogue a permis la révision de quatre accords de paix locaux existants et l’élaboration de cinq plans de paix actualisés/consolidés lors de tables rondes nationales et provinciales. Ces efforts ont abouti à une feuille de route commune pour la paix dans les zones d’intervention. Les communautés se sont approprié cette feuille de route et l’intègrent désormais dans leurs actions locales.

Le projet a également contribué au retour et à la réintégration de 211 ex-combattants, et soutenu six plans d’action supplémentaires en cohérence avec la stratégie nationale de DDR. La vérification physique de 114 familles hôtes a permis d’assurer un processus de réintégration sans incident.

Selon l’évaluation externe, parmi les 91% de répondants qui sont d’accord que le projet de consolidation de la paix a résolu les problèmes importants, 9% ont reconnu qu’il a extrêmement résolu les problèmes de la communauté, 31% pensent qu’il a largement ou beaucoup résolu ces problèmes, 35% pensent que ce projet a modérément résolu les problèmes importants de la communauté, et 21% reconnaissent que ce projet a résolu un peu le problème de la communauté et. Seul 4% ont dit que ce projet n’a pas du tout résolu les problèmes importants de la communauté et 1 % ont refusé de répondre ou n’ont fourni aucune réponse.

La durabilité des structures de paix a également été renforcée par la confiance croissante des communautés envers les CPDG, préférés au système judiciaire formel souvent perçu comme coûteux ou inefficace. L’ensemble des sept plans d’action communautaires prévus ont été mis en œuvre, atteignant un taux de réalisation de 100 %. Enfin, le projet a facilité des missions de plaidoyer de haut niveau, contribuant à la désescalade des conflits dans des zones sensibles comme Munzoa, grâce à l’implication d’acteurs provinciaux et nationaux.

Pilier Retour, Réintégration et Relèvement économique⁹

Le projet a dispensé une formation professionnelle à 206 jeunes, dont 82 ex-combattants, ainsi qu’à des jeunes à risque, des femmes vulnérables, des réfugiés, des personnes déplacées internes et des membres des communautés hôtes, en ciblant les secteurs porteurs identifiés au niveau local. Parmi eux, 198 apprenants, dont 111 femmes, ont achevé leur formation et ont été certifiés par le Ministère de la Formation Professionnelle et des Métiers. Ils ont ensuite été regroupés en 59 groupements d’intérêt économique. Chaque groupement a bénéficié de kits collectifs de réinsertion et d’activités génératrices de revenus (AGR) dans les domaines de la coupe et couture, de l’informatique/bureautique, de la mécanique moto, de l’esthétique & coiffure, et de la menuiserie. 72 % des

⁹ Un des piliers de la stratégie ISSSS sur la base de laquelle le projet a été conçu en 2021 avant la validation de la stratégie nationale du P-DDRCS.

participants enquêtés ont déclaré que leur participation à la formation de base les avait aidés à renforcer leurs moyens de subsistance, contre 28 % qui ont déclaré le contraire. D'après l'évaluation externe menée auprès de 864 personnes, tous les ménages interrogés ont connu une hausse marquée de leurs revenus, pouvant aller jusqu'à 50 % pour certains. Selon les répondants, cette amélioration leur a permis de subvenir aux besoins de leur famille, de financer la scolarité de leurs enfants et, pour certains, de construire une maison.

Ils ont également bénéficié de sessions sur les compétences de vie visant à renforcer leur réintégration sociale et économique. Il est à noter que certains ex-combattants issus de groupes ethniques opposés se sont regroupés pour former des groupes intercommunautaires, gérant ensemble des AGR dans un esprit de réconciliation et de collaboration économique. Les formateurs ont accompagné ce processus de manière coordonnée, en se déplaçant entre des villages tels que Buleusa, Luofu et Kikuku.

Parallèlement, afin de renforcer le soutien aux personnes en situation de vulnérabilité, 8 associations locales encadrant 437 membres femmes d'autres groupes marginalisés (AGM) - y compris des ex-combattantes auto-démobilisées, des filles mères, et d'autres vivant avec un handicap - ont également bénéficié d'AGR.

Face au constat récurrent de la revente des kits individuels remis aux ex-combattants dans le cadre de leur réinsertion communautaire, le P-DDRCS a adopté une approche collective basée sur les Activités Génératrices de Revenus (AGR), en constituant des groupes de trois à cinq membres, composés d'ex-combattants et d'autres jeunes vulnérables. Dans ce cadre, le projet Muda wa Amani a expérimenté la distribution de kits collectifs, en appui à des AGR mises en œuvre de manière groupée.

Parmi les 59 groupements d'activités génératrices de revenus mis en place dans le cadre du projet Muda Wa Amani, une réussite remarquable est la création du salon « Paradis de Stars » à Kayna, lancé par deux anciens combattants et jeunes à risque. Grâce à l'approche collective et au soutien reçu, ces deux jeunes entrepreneurs ont pu louer un espace de travail et trouver un logement, en couvrant trois mois de loyer pour leur salon ainsi que pour leur habitation. Ils parviennent désormais à subvenir eux-mêmes à leurs besoins quotidiens – alimentation, habillement, produits de soin – et sont devenus des membres pleinement intégrés de la communauté de Kayna.

1 : Salon « Paradis de Stars » à Kayna, lancé par deux anciens combattants et jeunes à risque (Photo. Heks-Eper)



Témoignages des bénéficiaires :

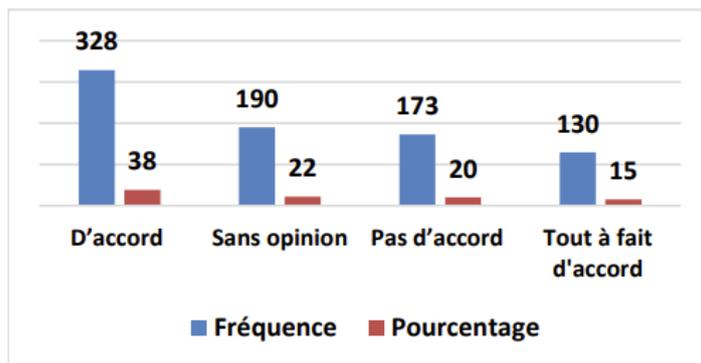
« Actuellement, nous sommes devenus des habitants de Kayna, nous avons payé le loyer de trois mois pour notre salon et nous avons aussi déjà payé le loyer de là où nous sommes logés pour trois mois aussi. Nous arrivons à nous prendre en charge dans notre maison « château » : restauration, habillement, produits de beauté..... et notre objectif est que dans l'avenir chacun de nous ait son salon propre bien équipé avec l'épargne hebdomadaire que nous déposons dans l'AVEC où nous avons adhéré. Nous sommes déterminés de ne plus rejoindre les groupes armés et sensibiliser d'autres jeunes d'emboîter les pas comme nous. Avec Muda Wa Amani, nous sommes devenus des entrepreneurs »

Ce témoignage illustre de manière concrète le potentiel transformateur des initiatives de réinsertion collective. Il démontre que lorsqu'un accompagnement structuré — incluant formation, soutien matériel et encadrement technique — est combiné à la motivation individuelle et à la dynamique de solidarité au sein des groupes, il est possible de poser les bases de moyens de subsistance durables. Ces initiatives renforcent non seulement les capacités économiques des bénéficiaires, mais favorisent également la reconstruction des liens sociaux, essentiels dans des contextes fragilisés par les conflits. En offrant des perspectives d'avenir et en encourageant l'esprit de collaboration, elles contribuent ainsi activement au processus de consolidation de la paix, à la stabilisation des communautés locales et à la prévention de futures tensions.

Comme illustré dans la figure 2 ci-dessous, les activités du projet ont positivement influencé la perception communautaire sur les anciens combattants. Parmi les 864 personnes interrogées, 53 % sont d'accord que les ex-combattants réintégrés ne constituent pas une source d'insécurité, soit une augmentation par rapport aux 47 %

relevés lors de l'étude de base. Cette amélioration démontre l'efficacité des activités d'encadrement et justifie l'alignement du projet sur la stratégie nationale du P-DDRCS.

Figure 2 : Le graphique présente les perceptions des personnes enquêtées par rapport au comportement des ex-combattants réintégrés. Sur les 864 personnes enquêtées, 38% et 15% sont d'accord et tout à fait d'accord que les ex-combattants réintégrés ne sont pas sources.



Pilier Femme, Paix et Sécurité

Le projet a fortement contribué au renforcement de l'agenda « Femme, Paix et Sécurité » en assurant la participation active des femmes et d'autres groupes vulnérables - notamment des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des personnes atteintes d'albinisme - au sein des structures décisionnelles, dans une approche inclusive et non discriminatoire.

Des activités de plaidoyer structurées ont permis aux femmes et groupes marginalisés d'échanger directement avec les autorités à 30 reprises sur les 32 prévues (93,75%). Trois circulaires officielles ont été obtenues, renforçant la participation féminine aux réunions locales de sécurité. Le projet a aussi consolidé les capacités opérationnelles des comités locaux et favorisé la mise en réseau des femmes médiatrices dans les zones ciblées. Enfin, la présence significative des femmes au sein des structures communautaires et le renforcement de leurs capacités en leadership et en gestion des conflits ont permis à 61 femmes d'acquérir de nouvelles compétences. De plus, 102 survivantes de violences basées sur le genre ont bénéficié d'un accompagnement médical, juridique, psychosocial et économique.

Figure 3 : Participation de femmes dans l'analyse, la prévention et la transformation de conflits à travers la mise en place de comités locaux 1325 (comité local 1325 de Bwito). Photo Heks-Eper



Coordination et complémentarité

Le projet s'est appuyé sur la mise en place d'un comité de coordination provincial réunissant les autorités provinciales, le Secrétariat Technique du P-DDRCS, les partenaires du FCS et les acteurs de la société civile, afin d'assurer une planification conjointe et une harmonisation des interventions. Il a collaboré étroitement avec le projet mis en œuvre par l'OIM, en particulier sur les volets liés à la réinsertion communautaire, pour garantir une continuité cohérente entre les étapes de désengagement, d'orientation et de réintégration des ex-combattants. Une attention particulière a été portée au dialogue structuré avec les autres projets actifs dans la zone, à travers l'organisation de forums, de cadres de concertation réguliers et d'échanges techniques visant à coordonner l'accompagnement des bénéficiaires communs et éviter les duplications dans les zones d'intervention partagées.

2. INITIATIVES PILOTES POUR APPUYER LE P-DDRCS DANS LA RÉINSERTION DES XC DANS LES ZONES PRIORITAIRES DE L'ITURI, NORD-KIVU ET SUD-KIVU

Partenaire de mise en œuvre : OIM (lead), KUA, UCADI, FOMI, ACIAR

Date de démarrage et de clôture : 15 mars 2023 – 31 décembre 2024

Zone Prioritaire : Nord Kivu (ville et territoire de Beni), Sud Kivu (territoire Uvira et Hauts & Moyens plateaux), Ituri (Irumu)

Montant total en USD : 6 000 000 USD

Figure 4 : Le retour d'un ex-combattant dans sa famille - source OIM



APERÇU

Conçu pour appuyer la pertinence des principes de la stratégie du P-DDRCS, le projet pilote, mis en œuvre par l'OIM dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, visait deux objectifs stratégiques : (i) renforcer la cohésion sociale et résoudre les conflits locaux (Pilier 1 du P-DDRCS), et (ii) soutenir la restauration de l'autorité de l'État par le désarmement, la démobilisation et la réinsertion communautaire des ex-combattants (Pilier 2). Il s'inscrit ainsi

pleinement dans la logique du P-DDRCS en articulant stabilisation sécuritaire et relèvement socio-économique au plus près des communautés affectées.

Ce projet a été conçu en étroite articulation avec les initiatives de désengagement menées par la MONUSCO et le P-DDRCS, adoptant une approche centrée sur la continuité du parcours des bénéficiaires, de leur sortie des groupes armés jusqu'à leur pleine réintégration au sein des communautés. Il a mis en œuvre une logique de parcours séquencé, en assurant la transition entre les phases de cantonnement et de désengagement vers des actions concrètes de réinsertion économique et sociale. Afin d'assurer une coordination efficace, des réunions techniques conjointes ont été régulièrement organisées avec les autres projets appuyés par le FCS, permettant d'éviter les chevauchements d'activités et de garantir une complémentarité optimale des interventions sur le terrain.

La méthodologie repose sur une approche décentralisée, communautaire et participative. Après une phase initiale d'environ trois mois consacrée à l'appropriation locale, les équipes de l'OIM et leurs partenaires ont cartographié les structures existantes, telles que les comités locaux de dialogue, les initiatives de paix et les radios communautaires. Elles ont ensuite coconçu avec ces acteurs locaux les activités de dialogue inclusif, les travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) et les initiatives de relèvement économique. Cette démarche « avec la communauté, dans la communauté et pour la communauté » garantit que l'identification, la planification et le contrôle des actions sont assurés par les acteurs locaux, renforçant ainsi la durabilité et la légitimité du processus.

Les axes d'intervention s'organisent autour :

- (i) Dialogue démocratique et médiation, revitalisation de comités locaux, forums intercommunautaires et campagnes de communication sensibles au conflit ;
- (ii) Réhabilitation d'infrastructures communautaires prioritaires via les HIMO (routes agricoles, ouvrages technique) pour améliorer l'accès aux marchés et aux services de base, tout en offrant un emploi transitoire aux ex-combattants et aux populations hôtes ;
- (iii) Relance socio-économique – structuration de coopératives, soutien aux chaînes de valeur locales et mise en place d'Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) ;
- (iv) Promotion du genre et de la masculinité positive – renforcement des capacités de femmes leaders et de champions du genre afin de faire des femmes des agentes centrales de la paix et du développement.

Initialement prévu du 15 mars 2023 au 14 juin 2024, le projet a vu son calendrier ajusté afin de répondre aux exigences opérationnelles, notamment le temps nécessaire à l'identification participative des bénéficiaires et à l'adaptation aux dynamiques sécuritaires locales. Une extension sans coût jusqu'en décembre 2024 a ainsi été accordée pour finaliser les activités, renforcer l'ancrage communautaire et capitaliser les enseignements tirés avant la clôture officielle. Cette prolongation a permis de valider la pertinence de l'approche communautaire, de consolider la coordination avec les antennes provinciales du P-DDRCS et d'apporter une base technique solide pour une mise à l'échelle.

Compte tenu du fait que ce projet a été mis en œuvre dans trois provinces (Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu), il est important de mettre en évidence les différences entre les interventions dans chacune des trois provinces comme suit.

I T U R I

Travaux HIMO de réhabilitation des infrastructures communautaires

Deux mille (2000) bénéficiaires dont 1 251 hommes et 749 femmes ont participé aux travaux HIMO exécutés dans les chefferies de Andisoma, Mobala, Baboa Bokoe, Bahema Irumu et Babelebe tous en territoire d'Irumu. Au total, l'OIM a distribué 483 175 USD aux 2 000 bénéficiaires et 97 706 jours d'emplois ont été créés. Pour rendre pérennes les projets HIMO sur les neuf axes routiers réhabilités (Tshunga-Tsere, Chai- Rwampara, Chabusiku-Rwampara, Nyakunde centre, Nyakunde-Songolo, Marabo-Mambesu, Pont Shari- Kunda, Pont Shari-Mwanga, Soleniama), un nombre correspondant de comités de maintenance des routes ont été mis en place sur ces axes. Ces comités assurent le suivi et l'entretien des infrastructures réhabilitées chaque semaine. Pendant toute la durée des travaux, 21 missions de suivi ont été réalisées dans les cinq chefferies pour permettre de lever tout obstacle et réorienter au besoin des activités. Les outils de travail utilisés pendant les travaux HIMO étaient remis aux comités de maintenance pour leur utilisation lors des travaux communautaires sur les routes réhabilitées.

À la suite de travaux de réhabilitation, l'OIM a accompagné les 2 000 bénéficiaires sur la base des résultats de l'étude du marché en les regroupant selon les chaînes de valeur, pour la conduite de microprojets et d'Activités Génératrices de Revenu individuelles et collectives (12 groupements associatifs créés) dans les filières porteuses identifiées dans la zone tels que l'agriculture, l'élevage, le commerce, la menuiserie, le transport/taxi, la coupe-couture, l'informatique/bureautique, la coiffure/esthétique, la pâtisserie-boulangerie, la maçonnerie, la vente de carburant, et la vente de crédits de communication.

La réintégration des démobilisés dans leurs communautés (Tsere et Andisoma)

Après le regroupement des bénéficiaires HIMO par filières, notamment dans le secteur agricole, une activité génératrice de revenus (AGR) collective d'élevage bovin a été mise en place au profit de la communauté de Tsere, représentée par huit hommes démobilisés. Pour favoriser leur réintégration au sein de leur communauté, seize vaches et un taureau leur ont été attribués.

Dans le même esprit, la communauté des Andisoma a bénéficié d'un projet agricole portant sur l'exploitation de 20 hectares de maïs, destiné à faciliter la réintégration de 100 bénéficiaires (77 hommes et 23 femmes). Par ailleurs, dans la zone de Nyakunde, cent bénéficiaires HIMO (35 femmes et 65 hommes) ont développé une activité génératrice de revenus (AGR) collective. À cet effet, ils ont reçu un appui financier de 38 000 USD de la part de l'OIM pour cultiver 20 hectares de maïs destinés à approvisionner la minoterie mise en place à Nyakunde par la MONUSCO en 20024.

La réalisation des ouvrages technique

Pour relier les points chauds sur les routes de desserte agricoles réhabilitées par les bénéficiaires, huit (8) ouvrages techniques ont été réalisés. Ces ouvrages sont répartis sur les chefferies des Andisoma (3), Bahema d'Irumu (1), Babelbe (1) et Baboa Bokoe (3).

Volet Genre

Quatre-vingts leaders communautaires engagés en faveur du genre, dont 57 femmes, poursuivent les activités de sensibilisation au sein de leurs communautés respectives. À ce niveau, il s'observe que les femmes sont actuellement impliquées dans les prises de décisions pour le bien de la communauté. Ces champions du genre ont été réunis avec vingt acteurs issus des organisations communautaires de base pour bénéficier d'une formation sur le genre et la masculinité positive et leur implication dans le processus de pacification et le renforcement de la cohésion sociale (séances de sensibilisation et mobilisation communautaire). Ces actions ont permis de mettre en place cinq plateformes pour promouvoir la masculinité positive. Ces champions du genre ont conduit cinq séances de sensibilisation et développé un plan d'engagement en faveur du genre.

Volet dialogues démocratique

Dans les cinq chefferies couvertes par le projet, cinq comités locaux de dialogue communautaires (CLDC) ont été renforcés, revitalisés et pérennisés. Ces comités sont composés au total de 63 membres, dont 20 femmes. Quarante-huit (48) membres de ces comités (dont 10 femmes et 38 hommes) ont été formés par le Partenaire Forum des femmes de l'Ituri (FOMI) sur l'approche du projet et la résolution pacifique des conflits. Ils contribuent à la médiation communautaire et à la résolution pacifique des conflits dans les zones d'intervention. Les comités ont pu organiser six sessions de dialogue avec la participation de 240 personnes, dont 50 femmes, dans les cinq chefferies. Leur action a également abouti à la documentation de 43 conflits communautaires et permis la résolution de deux conflits. Le premier conflit opposait les membres de la communauté Bira dans la zone de Kunda en chefferie des Babelbe et le second opposait les membres de la communauté Bira dans la zone de Mwanga en chefferie des Baboa Bokoe. La résolution de ces deux conflits a permis le retour de 125 ménages des agglomérations de Mwanga et Kunda après 60 jours de déplacement.

À la fin du projet, une cohabitation pacifique est constatée entre les membres de la communauté Bira de la chefferie des Andisoma et Ngiti de la chefferie des Walendu Bindi. Cette cohabitation est le fruit d'un dialogue communautaire qui a impliqué 103 hommes et 63 femmes de deux chefferies qui a été financé par le projet. Après ce dialogue, 'le chef de chefferie des Walendu Bindi avait sollicité un véhicule médical de la chefferie des Andisoma pour le conduire à l'hôpital de Bunia. Ce geste a renforcé les relations entre les membres des communautés des deux chefferies qui étaient à couteaux tirés depuis des décennies comme indiqué par le chef de chefferie des Andisoma.

Sur le plan de la santé mentale

Quinze agents psychosociaux (2 femmes et 13 hommes) et dix agents de projet continuent les activités de prise en charge psychosociale dans les cinq chefferies cibles du projet.

Appui aux radios communautaires

Deux radios communautaires (RTKA et CANDIP) ont bénéficié d'un appui financier pour la diffusion des émissions radio sur le DDR. Après avoir écouté ces émissions de sensibilisation du P-DDRCS avec appui financier de OIM, un groupe d'environ 100 combattants de la milice CODECO a contacté la radio RTKA et les équipes OIM afin d'obtenir les orientations de leur reddition au P-DDRCS ou forces gouvernementales. Le processus de leur reddition est suivi par le P-DDRCS et la région militaire de l'Ituri.

S U D K I V U

Travaux HIMO de réhabilitation des ouvrages d'art dans les hauts plateaux

Lancé en décembre 2023 dans la province du Sud-Kivu, le projet de l'OIM visant à soutenir le Programme National du Désarmement, Démobilisation, Relèvement communautaire et Stabilisation (P-DDRCS) pour la réinsertion des ex-combattants s'est achevé en décembre 2024. Ce projet a bénéficié à un total de 1 000 personnes, comprenant 931 membres des communautés locales des zones prioritaires, y compris les jeunes à risque, et 69 ex-combattants issus des groupes armés. Grâce à la méthode HIMO, 64 034 jours d'emploi ont été créés, générant une rémunération totale de 357 067 USD pour les participants (injection directe dans l'économie locale). Les travaux de réhabilitation de la route de desserte agricole reliant Runingu à Kataobo, d'une longueur de 42 km, ont permis de construire plusieurs ouvrages techniques, notamment : 1 dalot, 9 radiers, 1 ponceau, 1 800 mètres de caniveaux modernes, facilitant l'évacuation des eaux de pluie. Ces infrastructures ont considérablement amélioré l'accessibilité entre les moyens et hauts plateaux du territoire d'Uvira, en particulier dans la chefferie de Bifuliru, tout en renforçant les échanges économiques et la mobilité des populations locales.

Figure 5 : déserte agricole Sud-Kivu



Volet renforcement de la capacité institutionnelle des acteurs locaux des médias

À la suite d'une évaluation institutionnelle des radios locales, une formation a été organisée à l'intention de 90 journalistes et acteurs des médias communautaires. Cette initiative visait à renforcer leurs capacités en matière de communication responsable et inclusive, adaptée aux dynamiques locales. Parallèlement, une stratégie de communication a été développée et adoptée afin d'améliorer l'information et la sensibilisation des populations dans la province du Sud-Kivu, contribuant ainsi à un environnement médiatique plus informatif et mobilisateur.

Volet Dialogue Démocratique

Dans les groupements de Runingu et Kigoma, situés dans la chefferie des Bafuliru (territoire d'Uvira), le projet a permis de renforcer les mécanismes locaux de dialogue et de consolidation de la paix. Une cartographie des structures communautaires de dialogue existantes a été réalisée, suivie de leur revitalisation, du renforcement de leurs capacités, et d'un appui matériel pour assurer la durabilité de leurs actions. Un cadre mixte de concertation a également été mis en place et accompagné sur les plans technique et logistique.

Le projet a mené des campagnes de sensibilisation à l'acceptation des ex-combattants, tout en organisant 140 sessions de soutien psychosocial pour 120 personnes vulnérables (ex-combattants, jeunes à risque, femmes) dans dix villages ciblés. Les quatre structures communautaires ont résolu pacifiquement 28 cas de conflits grâce au dialogue et à la médiation, tout en recevant un appui pour initier et porter des actions de paix.

Un forum intercommunautaire a été organisé à la demande des communautés des moyens et hauts plateaux. Le projet a aussi appuyé le P-DDRCS dans ses activités de sensibilisation des groupes armés et dans la vulgarisation de sa stratégie nationale auprès des communautés. Enfin, des tribunes d'expression populaire ont réuni 300 personnes, favorisant le dialogue entre ex-combattants et communautés d'accueil, tout en recueillant leurs retours sur les interventions en cours.

Volet Relèvement Économique

Dans les groupements de Runingu et Kigoma, 80 jeunes à risques et femmes vulnérables ont été accompagnés dans la création et la gestion de quatre associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC). Parallèlement, 40 ménages agricoles ont bénéficié d'un appui technique et matériel pour élaborer leur vision d'avenir et planifier leurs activités sur les deux saisons agricoles de 2023, tandis que 40 ménages de cultivateurs innovateurs ont reçu un soutien similaire pour la mise en œuvre de leurs projets.

Une étude de marché axée sur les chaînes de valeur locales a été menée afin d'identifier les opportunités économiques de la zone. En outre, les bénéficiaires du projet, incluant ex-combattants, jeunes et femmes vulnérables, ont été soutenus dans la création de deux coopératives de relèvement économique. Les membres de leurs comités de gestion ont été formés à l'administration et à la gestion financière. Les coopératives de Runingu et Kigoma ont été enregistrées officiellement, dotées de matériel, et accompagnées dans le lancement de leurs activités, notamment la collecte des parts sociales et la mobilisation communautaire.

Volet Genre

Dans le cadre de la promotion du genre et de la paix, 21 structures féminines ont été identifiées, et 81 femmes leaders ainsi que 20 hommes champions du genre ont été mobilisés autour d'un plan d'engagement en faveur de l'égalité. Une plateforme de plaidoyer a été créée, avec ses textes fondateurs, permettant l'élaboration de cinq notes de plaidoyer pour l'autonomisation des femmes.

Dix séances de sensibilisation communautaire, notamment via des pièces de théâtre, ont été menées pour promouvoir le genre. Les capacités des femmes leaders et des champions ont été renforcées, notamment sur la masculinité positive. Des actions ciblées ont accompagné les femmes et les autorités coutumières dans la reconnaissance du rôle clé des femmes dans la cohésion sociale, la paix et le développement local, favorisant leur participation dans les instances de concertation communautaire.

N O R D K I V U

Travaux HIMO de réhabilitation des ouvrages technique

Dans la ville et le territoire de Beni, 585 bénéficiaires, dont 150 ex-combattants (parmi lesquels 6 femmes) et 193 femmes, ont été impliqués dans les Travaux de Haute Intensité de Main-d'œuvre (THIMO) sur 20 sites, notamment à Mangina, Oicha, Kasindi, Lumé et Bashu. Ces activités ont permis la réhabilitation ou la construction de 31 infrastructures essentielles, telles que des routes agricoles, ponts, avenues et buses, tout en générant 29 250 jours d'emploi pour un montant total de 210 500 USD versés aux participants. Dans ces zones, 31 infrastructures diverses, incluant des routes, des dessertes agricoles, des avenues, des ponts et des buses, ont été réhabilitées ou construites, contribuant à améliorer le désenclavement et à stimuler les échanges dans la région.

Volet Dialogue Démocratique

Dans le but d'identifier les obstacles à une réintégration durable, de mettre en lumière les opportunités existantes et de formuler des pistes de solutions, 48 dialogues et forums communautaires ont été organisés autour des thématiques de la prévention, de la gestion, de la résolution et de la transformation des conflits, ainsi que de la cohésion sociale. Ainsi, ces dialogues organisés durant toute la période du projet et dans différentes entités (*localités, cités et communes*) de la ville et du territoire de Beni ont permis d'aborder le processus d'identification et de médiation d'au moins 22 conflits communautaires, et auxquels 1360 personnes ont participé dont 951 femmes.

En vue d'instaurer un climat de dialogue démocratique et communautaire favorable aux initiatives de prévention, résolution, gestion et transformation des conflits facilitant la réinsertion des anciens membres et personnes associés aux groupes armés, Quinze (15) structures communautaires parmi lesquelles 10 comités Locaux de Paix et Développement (CLPD) et 5 cellules de Paix, Développement du Groupement (CPDG), selon le cas ont été mise en place, revitalisés le cas échéant, structurés ou restructurés en ville de Beni, à Oicha, Mangina, Kasindi et à Kyondo. Ceci Ces 15 structures regroupements au total 378 personnes dont 95 femmes, soit 25%.

Vingt-quatre (24) activités inclusives et participatives au renforcement de la cohésion sociale inter et intra-communautaire ont été organisées à travers les structures communautaires. Il s'agit des initiatives suivantes : des travaux communautaires, forums culturels, théâtres participatifs, activités sportives, etc.... dont l'issue nous a permis de réconcilier 24 couches communautaires en situation de belligérance. Ces activités leurs ont permis d'entamer le processus de rapprochement pour juguler leurs malentendus en vue de contribuer à la restauration d'un environnement communautaire conviviale.

Volet Relèvement Économique

20 coopératives, réparties entre la ville et le territoire de Beni, ont été mises en place, chacune rassemblant en moyenne 25 membres. Une formation en coopérativisme a été dispensée à 90 bénéficiaires, dont 31 femmes, et les statuts et règlements intérieurs des coopératives sont en cours de validation par les autorités locales.

Sur le plan de la santé mentale

Le projet a aussi intégré un accompagnement psychosocial pour favoriser la réintégration ; 161 ex-combattants (5 femmes) et 334 membres des communautés (119 femmes) ont été identifiés et ont bénéficié d'une consultation psychologique (individuel et/ou en groupe) à l'aide des instruments de mesure du trauma. Au total, 96 sessions de psychothérapie ont été réalisés et ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires en leur offrant des connaissances et des compétences essentielles pour une citoyenneté active et responsable, tout en soutenant leur santé mentale et leur intégration sociale.

Volet Genre

60 leaders féminins communautaires et des champions du genre ont été sélectionnés et sont issus des structures communautaires dans les zones du projet. Ils ont été renforcés en capacités dans plusieurs thématiques (la lutte contre les VBG/PSEA, promotion des droits des femmes, la masculinité positive et genre). Ces leaders féminins ont été soutenus dans la conduite des actions de plaidoyer réalisés auprès des autorités politico administratives locales et urbaines. A la suite de ces plaidoyers, il a été remarqué la réduction sensible des cas de VBG dans l'ensemble des zones du projet (Par exemple à Mangina, certaines maisons de tolérance où les cas de VBG étaient souvent enregistrés ont été fermées par la police). 8 événements de mobilisation communautaire axés sur le genre ont été organisés et soutenus sur la base des messages clés et des priorités élaborés dans le cadre du plan local d'engagement en faveur du genre.

Figure 5 : Dans le cadre d'un accompagnement à la réinsertion, un ancien combattant, resté dans la brousse pendant 15 ans, a retrouvé ses parents. Persuadés de sa disparition au combat, ceux-ci avaient enterré ses effets personnels.



Figure 6 : Pont Mario, Nord-Kivu



Figure 7 : Séances d'éducation civique et soutien Psychosocial en faveur des ex-combattants et membres des communautés à Kabasha/Kasebere.
Photo OIM



ANALYSE DE L'IMPACT

Conduite selon les critères du CAD-OCDE, une évaluation indépendante de l'impact des activités de réintégration communautaire de l'OIM a été conduite à la fin du projet. L'évaluation s'est appuyée sur des entretiens individuels, des groupes de discussion et une analyse documentaire pour évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions menées dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Sur le plan quantitatif, le projet a touché 3 585 bénéficiaires, dont 1 110 ex-combattants (31 %) et 1 203 femmes (33,5 %). Les travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) ont permis la réhabilitation de plus de 180 km de routes rurales et d'ouvrages connexes, améliorant l'accès aux marchés et aux services de base. La gouvernance locale a été renforcée grâce à des comités de coordination provinciaux et territoriaux associant autorités administratives, P-DDRCS, société civile et organisations féminines, assurant la transparence du ciblage et la redevabilité des acteurs.

L'évaluation met en évidence des effets sociaux significatifs : la collaboration quotidienne entre civils et ex-combattants sur les chantiers, couplée aux « dialogues démocratiques », a réduit la méfiance et favorisé la cohésion intercommunautaire. Dans plusieurs localités, la réouverture de marchés fermés pour cause d'insécurité et la reprise des échanges témoignent d'une baisse tangible des tensions et de l'acceptation des ex-combattants dans les communautés. Les femmes, investies comme médiatrices et « championnes du genre », ont joué un rôle moteur dans la sensibilisation à la paix et la prévention du recrutement des jeunes.

Au-delà des communautés ciblées, le projet a consolidé l'autorité de l'État en appuyant le déploiement opérationnel du P-DDRCS et en favorisant la coordination avec les forces de sécurité territoriales. Les infrastructures remises en état ont relancé les circuits commerciaux et accru la mobilité, contribuant à un environnement socio-économique plus stable. *L'évaluation montre que l'approche stratégique du P-DDRCS - inclusive, ancrée dans les communautés et valorisant la participation des femmes - contribue à la paix, à la réintégration et à la relance économique dans l'est de la RDC, suscitant ainsi une forte demande pour son déploiement à plus grande échelle.*

Alors que le projet a requis un partenariat avec un large éventail d'autorités locales, de dirigeants communautaires et de partenaires techniques, ce fut aussi l'occasion pour l'OIM de mobiliser l'Union Européenne (UE), sur la base des résultats du projet, pour assurer des fonds supplémentaires pour permettre d'étendre les effets du projets dans d'autres zones prioritaires. L'impact positif du projet pilote de l'OIM, à jouer un rôle important dans ces négociations, qui ont permis de concrétiser un nouvel accord-cadre entre IOM et l'UE en faveur de la réintégration des ex-combattants dans les trois provinces de référence calquer sur le modèle du projet du FCS de la phase 1.

AGENDA FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ

L'un des objectifs spécifiques de ce projet est d'assurer que le processus de réintégration des ex-combattants et des personnes vulnérables est sensible au genre, et que les leaders et les organisations féminines ont la capacité d'agir comme agents de changement social. L'évaluation indépendante conduite en fin de projet confirme que l'Agenda « Femmes, Paix et Sécurité » (FPS) a été solidement intégré, avec quinze événements de mobilisation communautaire axés sur le genre, cinq plateformes féminines créées et six instruments de plaidoyer officiels (cinq notes et un plan) élaborés au cours de l'exercice.

En Ituri, le Forum des Mamans de l'Ituri (FOMI) a identifié 80 champions du genre (57 femmes, 23 hommes) et formé 100 membres de structures communautaires à la transformation pacifique des conflits, à la masculinité positive et à la résolution 1325. Cinq plateformes féminines, totalisant 150 membres (90 femmes, 60 hommes), assurent désormais la médiation locale et la sensibilisation aux droits des femmes. Un plan d'engagement en faveur du genre a été adopté et diffusé lors de cinq campagnes publiques organisées dans le cadre des 16 jours d'activisme de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Au Sud-Kivu, l'ONG UCADI a renforcé les capacités de 81 femmes leaders championnes du genre ainsi que de 20 hommes/jeunes issus des structures communautaires. À ces sessions se sont ajoutés 55 autres femmes, 12 hommes et 34 jeunes (filles et garçons). Cinq grands événements (sketchs, tribunes populaires, caravanes) ont permis de diffuser les messages d'égalité et de prévention des violences, tandis que cinq notes de plaidoyer ont été rédigées sur l'accès des femmes à l'emploi, au commerce, à la terre, à la souveraineté alimentaire et l'intégration du genre dans la mise en œuvre du P-DDRCS.

Dans le Nord-Kivu, 60 leaders formés avec *Peace of Mind Initiative* ont mené trois actions de lobbying, touchant 85 personnes (dont 60 femmes), et organisé cinq événements sur l'égalité de genre à Beni. En parallèle, 270 survivants de conflits, dont 74 femmes, ont bénéficié de soutien psychosocial renforçant leur résilience et leur engagement dans les processus de paix.

L'évaluation d'impact démontre que les femmes ont été les catalyseurs principaux de la médiation communautaire, du rétablissement de la confiance et de la relance économique. Leurs actions de sensibilisation ont convaincu des jeunes membres de groupes armés de déposer les armes et faciliter la réouverture de marchés stratégiques, facteurs décisifs pour la reprise des échanges commerciaux. À travers les plateformes de dialogue, elles ont conduit des « démarches d'éveil de conscience » saluées par les hommes comme plus persuasives que les approches traditionnelles, tandis que leur présence massive dans les chantiers HIMO et les structures d'épargne communautaire (AVEC) a stimulé la circulation monétaire locale et renforcé la résilience économique des ménages.

RESULTATS ET LECONS APRISES DU PROJET PILOTE¹⁰ :

PRINCIPAUX RÉSULTATS



120 foras et sessions de dialogues sociaux tenus avec succès

65 conflits identifiés et résolus avec satisfaction de toutes les parties au conflit (155% de l'objectif initial)

36 comités locaux renforcés par le projet et opérationnels

165 journalistes formés par le projet et qui s'engagent à relayer des messages de paix et de cohésion sociales à travers les médias

¹⁰ Chiffres cumulés des deux projets Muda Wa Amani I et projet pilote OIM.



96 actions de sensibilisation (session d'informations, conférences de presse, etc.) sur la paix, la cohésion sociale, la cohabitation pacifique, etc. organisées dans le cadre du projet (109% de l'objectif initial)

Complété par **105** actions via les radios partenaires (émissions, spots, sketches, reportages)



1 110 XC encadrés par le projet

74 coopératives et AVEC sont créés avec pour objectif d'améliorer les conditions de vie, en soutenant des projets comme les coopératives agricoles et les AGR.



238 km de routes réhabilitées grâce à HIMO

3 585 bénéficiaires employés

178 760 jours d'emploi créés au profit des bénéficiaires

1 050 742 USD distribués aux bénéficiaires

LECONS APPRISES

Appropriation locale et inclusion communautaire

La mise en œuvre d'une approche communautaire en impliquant directement les membres et les dirigeants des communautés locales renforce l'appropriation locale du programme et garantit sa pertinence. Les projets de l'OIM et de Muda Wa Amani ont tous deux adopté une approche communautaire en donnant aux communautés les moyens de participer à la conception et à la prise de décision des activités. Cela a permis de maximiser l'impact des projets et d'accroître l'acceptation locale du processus P-DDRCS. Les dialogues communautaires et les activités menées dans les villages ont montré que même des groupes autrefois en conflit peuvent apprendre à coexister et à collaborer lorsque le dialogue est inclusif et que chacun se sent entendu.

Une participation inclusive pour promouvoir l'acceptation par la communauté

La participation conjointe des ex-combattants et des membres de la communauté locale aux activités de réintégration s'est avérée efficace pour atténuer la stigmatisation. Dans les projets pilotes, la proportion d'un ex-combattant pour deux membres de la communauté a créé des interactions positives qui ont favorisé la compréhension mutuelle et l'acceptation sociale des ex-combattants. De même, le fait de réunir des groupes communautaires autrefois opposés dans le cadre d'initiatives communes a permis de réduire considérablement les préjugés ethniques et les tensions locales.

L'intégration de la dimension de genre comme catalyseur de la cohésion

La forte intégration d'une approche axée sur la dimension de genre dans le programme agit comme un catalyseur du rétablissement de la communauté et de la cohésion sociale. L'implication active des femmes et des hommes par le biais de « champions du genre » de chaque sexe et d'une formation à la masculinité positive a contribué à promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes, entraînant des changements de comportement positifs au sein des communautés. L'engagement socio-économique accru des femmes a permis de réduire la stigmatisation et de renforcer la confiance entre les communautés. En outre, l'adaptation des activités aux besoins spécifiques des participantes, la fourniture de machines à coudre à levier manuel pour les femmes enceintes qui ne peuvent pas utiliser de machines à pédales, ou la mise en place d'espaces de garde d'enfants pour les mères qui allaitent, se sont révélées être de bonnes pratiques qui facilitent la participation continue des femmes aux projets.

Sensibilité aux conflits et flexibilité

La flexibilité dans l'adaptation à un environnement conflictuel est vitale pour les interventions dans des contextes instables. Travailler dans une zone de conflit active exige des plans d'urgence basés sur des scénarios et une analyse permanente de la dynamique locale afin d'ajuster les actions en temps réel. L'expérience des projets pilotes mis en œuvre par l'OIM et HEKS-EPER montre qu'un suivi régulier du contexte permet d'actualiser rapidement les stratégies en réponse aux défis émergents, afin d'adapter les messages aux réalités du terrain. En outre, l'implication étroite des

communautés tout au long du processus permet de maintenir la confiance en période d'insécurité et de contrer les rumeurs ou les appels à la violence grâce à un discours de paix crédible et cohérent.

Suivi, évaluation et apprentissage

Un système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage est essentiel pour piloter efficacement les interventions de ce type. La collecte régulière de données pertinentes sur la récidive des ex-combattants, les perceptions intercommunautaires, le redressement économique et les niveaux de violence communautaire, ainsi que l'analyse dans le temps permettent de mesurer les progrès accomplis et d'ajuster l'intervention en conséquence. Un tel système facilite également le partage des enseignements entre les différents domaines d'intervention et entre les parties prenantes pendant et après la mise en œuvre des projets, évitant ainsi que chaque projet ne fonctionne de manière isolée.

Durabilité et appropriation nationale

Une stratégie de sortie claire et un renforcement parallèle des institutions locales et nationales sont essentiels pour les efforts de stabilisation. Dans la mesure où la phase pilote de l'approche communautaire, menée par l'OIM et HEKS-EPER, confirme la pertinence des principes de la stratégie du P-DDRCS, il est essentiel de renforcer progressivement les capacités des structures nationales, provinciales et territoriales, en associant les autorités dès le début afin qu'elles puissent assurer la pérennité des activités. Par exemple, le projet Muda Wa Amani a montré que le renforcement des compétences des comités de paix au niveau des groupements (tels que les CPDG) garantit la poursuite de la résolution des conflits dans les villages cibles au-delà de l'achèvement du projet.

B/ PROJETS A TRAVERS L'AGENT DE GESTION

1. PROJET GLOBAL : AGENT DE GESTION DU FOND DE COHERENCE POUR LA STABILISATION

Les projets mis en œuvre par l'UNOPS comme l'agent de gestion du FCS couvre la période de juillet 2024 à décembre 2024. Il intervient dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri. Doté d'un budget de 3 697 638¹¹USD pour une durée totale de 18 mois, le projet a été initialement prévu pour la période de juillet 2024 à décembre 2025. Ce mécanisme comprend la délégation à UNOPS du financement d'intervention pour le Nord-Kivu, Muda Wa Amani II ainsi que du lancement/financement du Mécanisme de Réponse Rapide (MRR).

1.1 MUDA WA AMANI II

Projet : Muda Wa Amani II (le temps pour la paix)¹²

Partenaire de mise en œuvre : HEKS/EPER (lead), AAP, ASP

Date de démarrage et de clôture : 1 juillet 2024 – 31 juillet 2025

Zone Prioritaire : Nord Kivu - Lubero, Butembo et Beni

Montant total en USD : 1 400 000

Niveau de mise en œuvre

Peu de temps après le premier transfert du fond au partenaire, les développements politiques et sécuritaires dans le Nord-Kivu, ainsi que la coordination avec de nouveaux partenaires sur le terrain, ont exigé des changements majeurs d'approche et de mise en œuvre qui ont nécessité du temps à rediscuter. Une réévaluation de la pertinence des objectifs et priorités du projet et un renforcement du suivi et évaluation des progrès réalisés ont été nécessaires afin de recadrer le projet et réorienter les activités en respectant à la fois le budget prévu et les échéances fixées.

Aperçu

Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet Muda Wa Amani I (Le temps pour la paix ; juin 2022 – mai 2024). Tout en renforçant les acquis de la première phase du projet, il offre un appui direct au Programme de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion communautaire et Stabilisation en mettant l'accent sur la réinsertion - réintégration des ex-combattants au Nord-Kivu. Le projet cible les zones les plus touchées par les conflits et les violences, avec une attention particulière envers les femmes, les jeunes à risques et les ex-combattants. Le projet est étroitement aligné sur la stratégie nationale du P-DDRCS, en contribuant à la réalisation de ses objectifs à long terme. Le projet MUDA WA AMANI II, mis en œuvre par le consortium HEKS-AAP-ASP, vise à répondre à une double problématique : la mobilisation identitaire et les défis sécuritaires ; qui sont liés principalement à :

- (i) L'activisme des groupes armés,
- (ii) Les tensions autour de l'accès, du contrôle et de la gestion des ressources naturelles, notamment la terre,
- (iii) Les dynamiques de mobilisation identitaire,
- (iv) Les conflits liés aux autorités coutumières,
- (v) Les pratiques coutumières discriminatoires.

Pour ce qui est de son alignement, il faut indiquer que le projet constitue un appui direct à la mise en œuvre du P-DDRCS et s'aligne aux Objectifs de Développement Durable 5,10 et 16. Le projet vise à atteindre des objectifs ambitieux en matière de stabilisation, en ciblant les zones les plus vulnérables et en s'alignant sur les priorités nationales.

¹¹ Numéros des références du projets MPTF-O : 140757 (1 400 000 USD) ; 140758 (1,100,000 USD) ; 140759 (497,638 USD) ; 140760 (700,000 USD).

¹² Numéro de référence du projet MPTF-O : 140757

Les bénéficiaires sont au cœur de l'approche du projet, avec des interventions adaptées à leurs besoins spécifiques. La portée géographique et thématique du projet est vaste, couvrant divers aspects de la stabilisation. En plus des régions déjà ciblées lors de la première étape du projet, telle que Lubero Sud cette deuxième phase s'étend également au nord de Lubero et au territoire de Beni, en se concentrant sur deux piliers essentiels de la stratégie nationale du P-DDRCS :

- (i) Résolution de conflits et Cohésion sociale : Pilier 1 de la stratégie P-DDRCS et objectif spécifique 1 du présent projet.
- (ii) Relèvement et réintégration communautaires : Pilier 3 de la stratégie nationale du P-DDDRCS et objectif spécifique 2 pour ce projet ;
- (iii) Et prise en compte de besoins sexospécifiques des femmes et des jeunes et la valorisation de leurs rôles dans les processus DDRCS, cela étant la thématique transversale et l'objectif spécifique 3 du présent projet.

Progrès des activités

Le projet a débuté par l'installation du bureau opérationnel dans la ville de Butembo, destiné à accueillir tous les membres du consortium, suivie du recrutement et de l'induction de l'ensemble du personnel du projet. Sur le plan programmatique, les activités clés comprenaient le soutien au fonctionnement de l'antenne du P-DDRCS à Lubero ainsi que la réalisation d'une étude d'évaluation genre visant à identifier les besoins spécifiques selon le genre et l'âge (femmes/filles, hommes/garçons) dans la zone du projet. L'importance de cette initiative s'est révélée à travers les défis sécuritaires persistants dans la région, souvent marquée par des dilemmes sécuritaires récurrents. L'enquête a permis de mettre en lumière les obstacles à surmonter pour rétablir la confiance entre les communautés d'accueil et les ex-combattants, établir des mécanismes efficaces de réinsertion socio-économique, et développer des dynamiques localement adaptées pour répondre aux besoins de tous, dans le but d'apaiser le climat social. Les mécanismes locaux de gestion alternative des conflits, notamment les CPDG et les CLPD ont été réactivés ou nouvellement mis en place, et leurs capacités ont été renforcées sur les thématiques liées à la paix, à la sécurité et au cadre du P-DDRCS. À la suite d'une cartographie des structures communautaires basée sur des critères d'inclusion, de viabilité et de durabilité, cinq structures communautaires de paix ont été redynamisées dans les localités de Kitsumbiro, Lubero Centre, Musienene, Butembo et Beni. Les séances de redynamisation ont rassemblé 197 participants, dont 53 femmes (y compris des jeunes filles) et 144 hommes, illustrant une démarche inclusive en faveur de la consolidation de la paix.

Par ailleurs, des analyses régulières du contexte sécuritaire et des conflits ont été menées dans les zones d'intervention. Compte tenu du retour potentiel des ex-combattants dans les zones sous contrôle de groupes armés, un dialogue a été organisé à Lubero Centre. Il a réuni des représentants des groupes armés, des autorités locales, des acteurs de la société civile et des animateurs du CLPD. Ce dialogue, facilité par le P-DDRCS et l'administrateur du territoire de Lubero, s'est soldé par la signature d'un procès-verbal d'engagement. Celui-ci porte sur l'appui au retour et à la réintégration des ex-combattants dans les zones concernées, ainsi que sur l'accès du P-DDRCS à ces territoires pour mettre à jour la cartographie des groupes armés et sensibiliser au respect des droits humains. Au total, 48 participants, dont 4 femmes, ont pris part à cette rencontre.

Des formations ont également été organisées pour les jeunes et les ex-combattants autour de la Résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies relative à la jeunesse, à la paix et à la sécurité. À Beni, la formation a réuni 28 participants, dont 6 femmes et 22 hommes. Ce cadre a permis de sensibiliser sur le contenu de la résolution ainsi que sur le Plan d'Action National (PAN) adopté par le gouvernement congolais le 18 novembre 2022. Il a aussi servi d'espace de plaidoyer pour encourager les autorités locales à appliquer ces instruments en faveur des droits des jeunes, y compris les ex-combattants.

Parallèlement, des sessions ont été tenues à l'intention des femmes pour les informer des lois et textes juridiques protégeant leurs droits. Le projet a aussi soutenu la commémoration d'événements clés liés à la promotion des droits des femmes, notamment l'anniversaire de la Résolution 1325 et la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes.

La célébration du 24^e anniversaire de la Résolution 1325 au sein des trois Comités Locaux 1325 du Grand Nord visait à renforcer la collaboration entre les niveaux national, provincial et local, à diffuser les nouveaux engagements pris par la RDC pour la période 2025-2028 dans le cadre du programme Femmes-Paix-Sécurité, ainsi qu'à collecter des données sur l'état d'avancement des Comités Locaux en vue de mieux orienter leur accompagnement. Cette commémoration a également permis aux antennes du P-DDRCS de Lubero et de Beni de s'associer aux 16 jours d'activisme par

l'organisation de conférences de presse et la diffusion de messages de sensibilisation, contribuant ainsi à la promotion des droits des femmes

Analyse de l'impact

Bien que le projet ait démarré tardivement en 2024, plusieurs résultats significatifs ont déjà été enregistrés. Les initiatives de partage des connaissances et de renforcement des capacités ont bénéficié à 136 personnes. Parmi elles, 108 ont été formées sur la Résolution 1325 relative aux femmes, à la paix et à la sécurité, et 28 sur la Résolution 2250 sur la jeunesse, la paix et la sécurité — incluant 17 jeunes hommes et 11 jeunes femmes. Ces formations ont contribué à une meilleure compréhension des dynamiques de conflit, de la gouvernance foncière, des enjeux de genre et des cadres normatifs internationaux en matière de paix et de sécurité.

Par ailleurs, parmi les 50 % de femmes ciblées pour être formées aux principes de la paix, 20 % ont déjà accepté de s'engager dans le processus de sensibilisation autour du P-DDRCS. Cela témoigne d'un engagement initial encourageant et d'un potentiel croissant de participation des femmes aux efforts de paix et de réintégration. En complément, 15 des 35 femmes membres des femmes associées aux forces et groupes armés (FAFGA) ciblées ont pris part à des réunions d'échange avec les comités chargés de la mise en œuvre des résolutions 1325 et 2250, ainsi qu'avec le réseau des femmes médiatrices des conflits. Ces échanges ont renforcé l'apprentissage entre pairs et encouragé une participation plus inclusive aux processus de paix et de réconciliation.

Défis et mesures de mitigation

Le lancement du projet, qui était initialement prévu pour le début de juillet 2024, a été réalisé en novembre 2024. Il a été nécessaire de procéder au préalable à une révision de la cartographie des ex combattants, ainsi que des zones d'intervention du projet, avant d'entamer la programmation pour une meilleure atteinte des résultats fixés. Cette révision a permis d'avoir une vision plus précise et actualisée de la situation, afin d'adapter au mieux les actions et les ressources en fonction des besoins identifiés. Il a été impératif de procéder à une sélection de nouvelles zones d'intervention pour le projet, car les zones initialement ciblées, telles que les chefferies de Bwito dans le territoire de Rutshuru et le sud de Lubero, étaient occupées par les rebelles du M23. Cette occupation a rendu nécessaire l'identification de nouveaux territoires où mener les actions du projet. Une phase de réflexion approfondie et de discussions a été lancée en collaboration avec les bailleurs de fonds et les autorités gouvernementales dont le PDDRCS. L'objectif de cette démarche est d'identifier de manière précise les nouvelles zones où le projet pourra intervenir et de définir clairement les nouveaux objectifs à atteindre.

Ajustement opérationnel et prolongation de la période d'exécution

Le secrétariat technique du FCS a recommandé que le projet Muda Wa Amani II soit révisé aux fins de l'aligner aux priorités du P-DDRCS et aux réalités changeantes en lien au déplacement des ex-combattants sur le territoire. La révision du projet et de ses objectifs permettra d'adapter l'approche à l'évolution de la situation sécuritaire et du contexte de désarmement dans la province du Nord-Kivu. De plus, la révision permettra d'accentuer les actions de sensibilisation et d'identification des bénéficiaires tant ex-combattants que communautaires afin de maintenir la cohabitation pacifique, cohésion sociale et améliorer ainsi l'environnement sécuritaire de ces zones.

À la fin de l'année 2024, le projet Muda Wa Amani II a enregistré un retard de trois mois dans son démarrage, principalement en raison des délais liés à la sélection des bénéficiaires ex-combattants et à la confirmation des zones d'intervention. Ce décalage a affecté la mise en œuvre des activités ainsi que le niveau de dépenses prévu, nécessitant des ajustements importants. Une réévaluation de la pertinence des objectifs et des priorités du projet, ainsi qu'un renforcement du dispositif de suivi-évaluation, se sont avérés indispensables pour recadrer l'action et réorienter les activités, tout en respectant le budget et les échéances établis. Une demande d'extension de la durée du projet, sans coût additionnel, sera envisagée au début de l'année 2025. Cette approche vise à atteindre les résultats escomptés, à capitaliser les leçons apprises et à renforcer la coordination avec le P-DDRCS et les autres parties prenantes, garantissant ainsi la réussite et la pérennité des impacts du projet sur la consolidation de la paix dans la région.

1.2 MECANISME DE REPONSE RAPIDE

Projet : Mécanisme de Réponse Rapide¹³

Partenaire de mise en œuvre : UNOPS à travers des ONG

Date de démarrage et de clôture : 1 juillet 2024 – 31 juillet 2025

Zone Prioritaire : Nord Kivu, Sud-Kivu, Ituri

Montant total en USD : 1 100 000

Dans le cadre de la mise en œuvre du P-DDRCS, le Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS) a lancé la conception du Mécanisme de Réponse Rapide (MRR). Celui-ci vise à répondre rapidement aux besoins de réinsertion communautaire des ex-combattants dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Le MRR soutient aussi les communautés d'accueil à travers des actions ciblées de stabilisation immédiate dans un contexte de sécurité volatile.

Objectifs spécifiques du MRR :

- Créer un registre (roster) de partenaires préqualifiés capables d'intervenir rapidement dans les zones ciblées.
- Soutenir la réinsertion communautaire des ex-combattants et stabiliser les zones sensibles.
- Assurer une réponse flexible et rapide aux besoins non couverts par d'autres projets.
- Mettre en place une méthodologie allégée et réactive pour le financement de projets de stabilisation.
- Appuyer les capacités des communautés locales à travers des actions concrètes.

Activités réalisées (juillet – décembre 2024)

Au cours de la période de juillet à décembre 2024, plusieurs étapes clés ont été franchies dans la préparation du Mécanisme de Réponse Rapide (MRR). Tout d'abord, une phase de conception approfondie du mécanisme a été menée, en étroite coordination avec le P-DDRCS, afin de définir les grandes lignes de son fonctionnement. Cette phase a permis d'identifier les besoins spécifiques liés à la réinsertion communautaire et de tracer les contours stratégiques du MRR.

Par la suite, les modalités de mise en œuvre ont été formalisées, notamment en ce qui concerne les critères d'éligibilité, les mécanismes de financement, ainsi que la délimitation géographique des zones d'intervention prioritaires, principalement dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Des consultations régulières ont été organisées avec les principales parties prenantes, notamment au sein de la MONUSCO, avec les agences des Nations Unies engagées dans le DDR et avec les représentants du P-DDRCS, ceci afin de garantir la cohérence des initiatives et de renforcer la complémentarité des interventions.

Dans ce cadre, un ensemble de critères de sélection et un processus de préqualification des futurs partenaires de mise en œuvre ont été élaborés. Ce travail a abouti à la définition d'une méthodologie rigoureuse visant à constituer un roster d'organisations qualifiées, prêtes à intervenir rapidement sur le terrain. Enfin, le lancement officiel de l'appel à manifestation d'intérêt aura lieu en début d'année 2025, marquant ainsi le passage à une phase opérationnelle du mécanisme, avec l'identification et l'enregistrement des premiers partenaires potentiels.

Défis et perspectives pour 2025

Malgré les avancées réalisées, plusieurs défis majeurs ont marqué la phase préparatoire du MRR. Le contexte sécuritaire volatile dans les provinces ciblées a compliqué la planification stratégique à long terme, rendant nécessaire une flexibilité permanente dans les approches envisagées. Cette instabilité impose une capacité constante à saisir rapidement des opportunités de réinsertion, souvent imprévisibles, issues des dialogues avec les groupes armés ou de changements sur le terrain.

En parallèle, le risque de duplication avec d'autres initiatives de stabilisation déjà en cours dans certaines zones a exigé une vigilance accrue en matière de coordination. Cette coordination reste d'autant plus complexe qu'elle implique

¹³ Numéro de référence du projet MPTF-O : [00140758](#)

une diversité d'acteurs – étatiques, humanitaires et communautaires – aux mandats et temporalités souvent différents. Enfin, des faiblesses identifiées au sein des capacités locales, notamment en matière de gestion, de suivi, et de prévention des abus, soulignent la nécessité d'un accompagnement renforcé dans les prochaines phases.

Face à ces défis, plusieurs perspectives clés ont été dégagées pour l'année 2025. Il s'agira tout d'abord d'assurer le lancement opérationnel du MRR dans les provinces ciblées, en activant le dispositif sur la base des priorités identifiées. La mobilisation des partenaires préqualifiés, issus du roster établi, permettra de répondre efficacement aux besoins identifiés sur le terrain. Ces partenaires seront engagés dans la mise en œuvre de projets concrets visant la réinsertion communautaire des ex-combattants et la stabilisation des zones d'accueil.

Un renforcement de la coordination avec le P-DDRCS et les autorités locales est également prévu, afin d'assurer une harmonisation des efforts et un suivi régulier des actions déployées. Enfin, une documentation systématique des résultats et une capitalisation des bonnes pratiques viendront alimenter l'ajustement du mécanisme, en vue d'en améliorer l'efficacité et la réactivité tout au long de sa mise en œuvre.

1.3 APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU P-DDRCS DANS LA PROVINCE DU NORD-KIVU

Zone d'intervention : Nord-Kivu, notamment Beni et Lubero (là où la première phase du projet a eu lieu)

Organisation : Sélection des ONG partenaires d'exécutions à travers un appel à expression d'intérêt UNOPS.

Fonds alloué : 3.16 millions USD (sur 15 mois)

Statut du projet : En cours de formulation

Ce projet a été envisagé en 2024 pour être lancé par le biais d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) au début de l'année 2025 par le Fonds de cohérence pour la stabilisation (FCS), à travers l'agent de gestion UNOPS. Conformément aux allocations standards de la « fenêtre ONG », la gestion administrative devait être assurée par le Secrétariat technique du FCS, tandis que l'UNOPS intervient en tant qu'agent de gestion et agent payeur, chargé notamment de la gestion des contrats et des paiements. Comme pour toutes les allocations standard de la « fenêtre ONG » du FCS, l'appel devait être ouvert à toutes les ONG nationales et internationales, qu'elles postulent seules ou en consortium, avec une forte incitation à la participation des ONG congolaises locales. Les ONG candidates soumettront leurs candidatures via la plateforme UNGM (United Nations Global Marketplace). Le budget total de l'allocation s'élevait à 3 160 000 USD, dont 834 000 USD sont obligatoirement alloués au soutien du programme « Femmes, paix et sécurité ».

Dans un contexte sécuritaire extrêmement volatil, le Nord-Kivu demeure l'une des provinces les plus affectées par les conflits armés en République Démocratique du Congo. L'avancée du M23, les affrontements entre groupes armés locaux et les opérations militaires en cours ont provoqué des déplacements massifs de population, déstabilisé les structures sociales et entravé les efforts de réintégration des ex-combattants. Ces derniers, souvent livrés à eux-mêmes après leur démobilisation, peinent à retrouver une place au sein de leurs communautés d'origine, elles-mêmes fragilisées par la pauvreté, l'insécurité et la méfiance sociale. Le manque criant d'opportunités économiques, l'affaiblissement des structures communautaires de dialogue et l'accès limité aux services de base accentuent les risques de récurrence et de reconstitution des groupes armés.

Compte tenu de la dynamique instable qui prévaut dans la province, marquée notamment par l'intensification de la violence et la reconfiguration rapide des lignes de conflit, les conditions de mise en œuvre de ce projet sont affectées. L'aggravation des dynamiques sécuritaires en décembre 2024 impose des ajustements indispensables, tant sur le plan des orientations opérationnelles que dans les modalités de mobilisation et de redéploiement des ressources, en réponse à l'évolution du contexte attendue en 2025.¹⁴

2. PROJET APPUI AU SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU FONDS DE COHERENCE POUR LA STABILISATION

Projet : projet d'Appui au Fonctionnement du Secrétariat Technique du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation¹⁵

¹⁴ La CAN prévoit de prendre une décision sur le redéploiement des fonds au cours de la première partie de 2025.

¹⁵ Numéro de référence du projet MPTF-O : 00140760

Période couverte : juin 2024 – 31 décembre 2024

Zone d'intervention : Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri

Organisation : UNOPS

Montant total en USD : 700 000

Période initiale du projet : juin 2024 – 31 décembre 2025

Lancé en juin 2024, le projet vise à appuyer le Secrétariat Technique (ST) du FCS dans ses fonctions de coordination, de planification, de suivi-évaluation, de gestion administrative et financière, ainsi que dans ses efforts de communication et de visibilité. L'objectif est de renforcer la performance du ST pour une mise en œuvre efficace des initiatives de stabilisation dans les provinces du Nord Kivu, Sud Kivu et Ituri. Le champ d'application du projet comprend les services de gestion des contrats, l'achat d'équipements et de services, ainsi que la provision pour les activités de soutien au fonctionnement du Secrétariat Technique. L'un des principaux volets du projet porte sur le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles du P-DDRCS, afin d'améliorer sa capacité à planifier, coordonner et mettre en œuvre efficacement les activités de réintégration et de stabilisation.

Services de gestion des contrats et l'achat d'équipements et de services

Dans le cadre du projet d'appui au Secrétariat Technique du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS), l'UNOPS est chargé de recruter du personnel pour soutenir la mise en œuvre des activités du Secrétariat. Les consultants seront engagés sous contrat UNOPS (modalité ICA) et détachés auprès de l'Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS) de la MONUSCO, sous la supervision directe du Coordinateur Principal DDR&S.

L'UNOPS, en collaboration avec DDR&S, établira les Termes de Référence en fonction des besoins identifiés. Les consultants assurent les missions suivantes :

- Responsable de la Gestion du Programme : coordination de projets, suivi-évaluation, rédaction de rapports, organisation de visites terrain, communication avec les parties prenantes, analyse de données et élaboration de documents analytiques.
- Agent(e) d'Assurance Qualité : soutien au suivi-évaluation, vérification de l'utilisation des fonds, évaluations de diligence raisonnable, missions d'assurance qualité, développement de capacités des partenaires, harmonisation des processus de rapportage.
- Associé(e) de Gestion des Projets : suivi du plan de travail, gestion de l'information, appui à l'exécution et à l'évaluation de projets, analyse des progrès et soutien aux missions terrain.
- Chargé(e) de Communication et Sensibilisation : développement de stratégies et outils de communication, collecte de témoignages, soutien à la visibilité médiatique des projets (médias sociaux, radio, vidéos), promotion des résultats du Fonds.

Un Chef de Projet UNOPS supervise formellement et administrativement ces consultants en coordination étroite avec le Coordinateur Principal DDR&S. Une matrice de rôles et responsabilités précisera la répartition entre MONUSCO et UNOPS pour le recrutement, la gestion contractuelle, le suivi des performances et l'administration du personnel. Le projet prévoit également l'équipement du personnel ainsi que son installation au sein des bureaux DDR&S. Au cours de la période de référence, les procédures de recrutement ont été lancées pour les quatre des postes susmentionnés, en fonction du processus de recrutement ces personnels prendront leur fonction début 2025.

Provision pour les activités de soutien au fonctionnement du ST

Dans le cadre de ce projet UNOPS détient le rôle 'd'agent payeur', ce terme désigne la fonction par laquelle l'UNOPS est responsable d'exécuter les paiements (indemnités journalières, frais de mission, remboursements, etc.) au nom du projet, sans pour autant être responsable de l'organisation ou du suivi des résultats des activités. Dans le contexte du soutien au Secrétariat Technique du FCS, cela veut dire que l'UNOPS gère les flux financiers (paiements aux participants, fournisseurs, etc.) sur instruction du Secrétariat Technique, mais n'est pas responsable de l'organisation ou des résultats des formations, ateliers ou missions. Ainsi, UNOPS apporte un appui à la mise en œuvre de diverses activités visant à assurer le bon fonctionnement du Secrétariat Technique et des opérations du FCS.

Ces activités visent à faciliter la mise en œuvre du mandat du Secrétariat et elles comprennent :

- (i) Le renforcement de l'appui technique pour la programmation des activités du Fonds,

- (ii) La participation des parties prenantes clés aux événements stratégiques liés au Fonds et au P-DDRCS, notamment lorsque cette participation n'est pas couverte par les financements spécifiques des projets du FCS,
- (iii) Le soutien au fonctionnement des mécanismes du Fonds, à travers l'organisation de comités techniques à Kinshasa et en provinces (CTN et CTP), ainsi que d'autres réunions ad hoc,
- (iv) Le renforcement des capacités et le transfert de connaissances aux acteurs locaux pour améliorer la mise en œuvre des programmes,
- (v) Ainsi que la production de guides et manuels destinés à renforcer l'impact opérationnel, stratégique et thématique du P-DDRCS et du FCS.

Dans le cadre du projet UNOPS en appui au Secrétariat Technique, le FCS a facilité la participation des représentants de la coordination nationale et provinciale du P-DDRCS à trois initiatives de renforcement des capacités entreprises à la fin de l'année 2024 :

- (i) La participation de trois représentants du P-DDRCS à la formation sur la gestion efficace des armes et des munitions à Accra, organisée par le Département des opérations de paix (DPO) et le Bureau des affaires de désarmement (ODA). Cette formation fournit des ressources et des conseils, ainsi qu'un apprentissage et une assistance technique pour soutenir les praticiens du DDR dans la conception et la mise en œuvre d'activités de gestion efficace des armes et des munitions liées aux processus de DDR.
- (ii) La participation de 2 membres du P-DDRCS à la formation organisée à Barcelone par *Transition International* et le *Barcelona International Peace Center* spécialisée en Désarmement, Démobilisation et Réintégration.
- (iii) Par ailleurs, un membre du P-DDRCS a pris part au Forum de Paris, organisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), afin de contribuer à l'examen du rapport intitulé « *Le rôle d'une exploitation minière artisanale et à petite échelle responsable dans la transformation des conflits* ».

En 2024, le FCS a joué un rôle central dans l'appui au P-DDRCS, à travers un ensemble d'initiatives conjointes visant à renforcer ses capacités opérationnelles, stratégiques et logistiques, dans un contexte de transition post-MONUSCO. Dans les provinces de l'Ituri et du Sud-Kivu, des missions conjointes de planification et de suivi (Bunia en mai 2024 et Bukavu en novembre 2024) ont été organisées avec la participation du FCS pour consolider la coordination, la planification stratégique et la mise en œuvre d'un plan intégré des opérations DDRCS. Ces missions par la section DDR&S et appuyées par le FCS, ont permis de mobiliser les parties prenantes locales, de définir des priorités communes, et d'assurer une répartition claire des rôles entre les acteurs.

En parallèle, la MONUSCO a facilité la mise en place des Comités Techniques Provinciaux (CTP), outils de pilotage multipartite destinés à assurer un suivi coordonné des projets de stabilisation financés notamment par le FCS. Elle a également mis à disposition ses moyens logistiques (vols, transport, équipements) et soutenu la réhabilitation d'infrastructures clés comme le camp de transit de Kabare. Sur le plan stratégique, avec l'appui du FCS, en septembre 2024 la MONUSCO a organisé et participé à la retraite conjointe entre le Gouvernement, le P-DDRCS, le système des Nations Unies et les partenaires techniques et financiers, dans le but de diagnostiquer les obstacles actuels du programme et de proposer une feuille de route réaliste pour sa redynamisation. Cette collaboration étroite entre la MONUSCO et le P-DDRCS s'inscrit dans une volonté commune de transférer progressivement les responsabilités tout en assurant la continuité, la crédibilité et l'efficacité des efforts de DDR à l'échelle provinciale/nationale.

C/ PROJETS EN COURS DE DEVELOPPEMENT A TRAVERS LE PNUD

Conformément aux décisions de la 12^e session du CAN relatives à la fenêtre d'allocation, un financement de 3,16 millions de dollars a été attribué respectivement aux provinces de l'Ituri et du Sud-Kivu pour la deuxième phase pilote. Le Secrétariat Technique a œuvré à constituer un consortium composé de cinq agences du Système des Nations Unies (PNUD- BCNUDH- OIM-ONU FEMME- UNICEF) pour développer deux documents de projets en appui à l'opérationnalisation du P-DDRCS dans ces deux provinces du Sud Kivu et l'Ituri (1 et 2 ci-dessous). Les cinq agences ont mené des consultations, sous l'égide du P-DDRCS, avec toutes les parties prenantes et ont soumis deux propositions de projets en tenant compte des contextes spécifiques de chaque province.

Au cours de l'année 2024, le Consortium des agences des Nations Unies a travaillé intensivement à l'élaboration d'une proposition de projet, incluant des consultations sur le terrain ainsi qu'avec le Secrétariat Technique. Les propositions de projet ont ensuite été présentées aux nouveaux cadres de coordination récemment établis, à savoir le CTP et le CTN. Il est prévu que le projet soit approuvé par le CAN en 2025. Compte tenu de l'évolution du contexte et de la menace représentée par le M23, il est très probable que la situation ait un impact sur la faisabilité des projets, ce qui pourrait entraîner une révision du contexte d'intervention, des activités prévues ou des modalités d'allocation. Ce changement pourrait être envisagé au cours de l'année 2025.

Par ailleurs, le besoin pressant de renforcer le suivi et l'évaluation de l'ensemble des projets a conduit à la décision d'introduire le système CMS, sous la direction du PNUD (voir 3 ci-dessous).

1. APPUI AU RETOUR DES DEPLACES INTERNES ET DE STABILISATION DES ZONES EN CONFLITS EN APPUI AU P-DDRCS - ITURI

Zone d'intervention : Ituri – Territoires d'Irumu, Mahagi et Djugu

Organisation : Consortium des agences des Nations Unies : PNUD (lead), OIM, ONU Femmes, BCNUDH et UNICEF

Fond alloué : 3.16 millions USD (sur 15 mois)

Statut du projet : En attente de l'approbation du CAN

Le projet planifié pour l'Ituri est intitulé : *Appui au retour des déplacés internes et de stabilisation des zones en conflits en Ituri en appui au P-DDRCS en Ituri*, s'inscrit en droite ligne avec le projet pilote de l'OIM de la première phase et vise à créer les conditions favorables à la réintégration des ex-combattants ainsi qu'au retour des personnes déplacées internes dans leurs communautés d'origine.

Il contribuera à la mise en œuvre du plan opérationnel du gouvernement et de ses partenaires en appui au P-DDRCS, à travers une approche coordonnée et un renforcement des capacités aux niveaux individuel, communautaire et institutionnel. Le projet vise également à renforcer les mécanismes de gouvernance sécuritaire locale dans les zones de retour des démobilisés et des déplacés, selon une approche ciblée et coordonnée. Il couvre les piliers 1 à 4 du P-DDRCS et intègre des priorités transversales, notamment l'alignement à l'agenda Femmes-Paix-Sécurité (résolution 1325), à travers le soutien à la mise en œuvre du deuxième Plan d'Action National. L'intervention s'inscrit dans un contexte marqué par des conflits intercommunautaires persistants entre les communautés Hema et Lendu, exacerbés par des luttes pour l'accès à la terre et aux ressources naturelles. La prolifération des groupes armés locaux, en particulier CODECO, génère une instabilité chronique, tandis que les lacunes en matière de gouvernance locale et de capacités institutionnelles limitent la résolution efficace des conflits. De nombreuses personnes déplacées internes doivent être réintégrées durablement dans leurs communautés d'origine. Le projet vise à renforcer la gouvernance locale dans la gestion des conflits, à promouvoir la cohésion sociale et la réintégration des communautés affectées, ainsi qu'à améliorer les moyens de subsistance des ex-combattants.

Chaque agence des Nations Unies mobilisera son expertise spécifique pour appuyer la mise en œuvre d'activités clés telles que le renforcement des capacités des autorités locales et des communautés, la facilitation de dialogues inclusifs

et la médiation des conflits, ainsi que la réintégration des ex-combattants à travers un soutien aux moyens de subsistance.

2. APPUI A LA REINTEGRATION COMMUNAUTAIRE ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE DES COMMUNAUTES DES ZONES POST CONFLITS EN APPUI A LA TRANSITION DE LA MONUSCO POUR LA STABILISATION - SUD KIVU

Zone d'intervention : Sud-Kivu, territoires de Kalehe, Mwenga et Fizi

Organisation : Consortium des agences des Nations Unies : PNUD (lead), OIM, ONU Femmes, BCNUDH et UNICEF

Fonds alloué : 3.16 millions USD (sur 15 mois)

Statut du projet : En cours de formulation

Le projet du Sud-Kivu, intitulé du projet *Appui à la Réintégration communautaire et au développement durable des communautés des zones post conflits en appui à la transition de la MONUSCO pour la stabilisation au Sud Kivu*, vise à accompagner le transfert des responsabilités de la MONUSCO vers les autorités locales tout en favorisant une réintégration durable et un développement local inclusif.

Le projet s'inscrit dans un contexte marqué par la présence de plusieurs centaines d'ex-combattants désarmés et démobilisés, dont la réintégration reste incomplète, ainsi que de communautés vulnérables confrontées à la pression constante de groupes armés exploitant les populations, les terres et les ressources naturelles. La menace d'une extension de la crise du M23 vers le Sud-Kivu, susceptible d'exacerber les tensions entre les communautés et les groupes armés, accentue davantage l'instabilité. Face à la dégradation préoccupante de la situation sécuritaire et à la montée en puissance du M23, il est probable que cette conjoncture impose, au cours de l'année 2025, une réévaluation du cadre d'intervention, une adaptation des activités envisagées, voire une révision des modalités d'allocation.¹⁶

3. MISE EN PLACE D'UN SYSTEME 'SERA' POUR LES PROJETS FINANCES PAR LE FCS

Zone d'intervention : Sud-Kivu, Nord-Kivu, Ituri

Organisation : PNUD

Fonds alloué : 500 000 USD

Statut du projet : En attente de l'approbation du CAN

Le projet intitulé *Mise en place d'un Système de suivi, Evaluation, Rapportage et Apprentissage (SERA) pour les projets financés par le Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS)* vise à soutenir le suivi et l'évaluation (S&E) des projets financés par le FCS dans les provinces du Sud-Kivu, du Nord-Kivu et de l'Ituri en République Démocratique du Congo. Le PNUD appliquera son Système de Suivi de Changement (CMS), développé en collaboration avec le PDDRCS, l'Institut National de la Statistique (INS) et les divisions provinciales du plan, afin de renforcer la gestion axée sur les résultats du fonds. Le CMS intégrera la mesure de la performance, la vérification des plans de travail, l'apprentissage adapté au contexte, ainsi que la production de données probantes pour orienter les investissements et soutenir la coordination des interventions. Dans le cadre plus large du système SERA, le PNUD et ses partenaires visent à fournir aux parties prenantes les outils nécessaires pour évaluer l'efficacité des projets et appuyer les processus décisionnels en cohérence avec les objectifs du PDDRCS.

Le CMS en cours de développement et qui sera mis en œuvre en 2025, sera adapté aux besoins actuels et reposera sur trois piliers fondamentaux : l'innovation à travers l'usage des technologies de l'information, le transfert de compétences grâce à la formation continue des acteurs nationaux, et l'appropriation nationale via des partenariats stratégiques. Les missions de suivi seront menées par des équipes provinciales conjointes composées du PDDRCS, de la Division du Plan et du PNUD, avec le soutien d'organisations locales lorsque l'accès à certaines zones est limité. Des

¹⁶ La CAN prévoit de prendre une décision sur le redéploiement des fonds au cours de la première partie de 2025.

visites de terrain régulières ou ponctuelles seront réalisées selon les risques identifiés, les jalons atteints ou les retards observés. Chaque visite donnera lieu à un rapport et une présentation au Secrétariat Technique du FCS, présentant l'état d'avancement du projet, les problèmes rencontrés, les risques identifiés ainsi que les solutions proposées. Les recommandations seront examinées, validées le cas échéant, et leur mise en œuvre sera suivie lors des missions ultérieures afin d'assurer la redevabilité et un impact durable.

CONCLUSION

Le présent rapport présente les réalisations et la performance du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS) pour l'année 2024. Cette année a été marquée par le lancement de la mise en œuvre des nouveaux documents statutaires du Fonds, notamment la mise en place des cadres de coordination nationaux et provinciaux ainsi que des mécanismes d'allocation définis dans les Termes de Référence et adoptés lors de la 12^e réunion du CAN. L'année a également été confrontée à d'importants défis sécuritaires et politiques qui ont eu un impact direct sur les opérations du FCS.

Malgré ce contexte institutionnel et politico-sécuritaire difficile, le FCS a poursuivi ses efforts et a obtenu des résultats perceptibles et mesurables. La clôture des projets pilotes en 2024 a permis de tirer plusieurs enseignements, de dégager des bonnes pratiques, et de confirmer la pertinence de l'approche communautaire de la stratégie du P-DDRCS. Par ailleurs, le Conseil d'Administration national du FCS a approuvé les nouveaux documents statutaires, prolongeant officiellement le mandat du Fonds jusqu'à la fin de l'année 2025. Toutefois, des interrogations demeurent quant à l'avenir du soutien à la stabilisation à long terme à travers le FCS, et ces questions devront faire l'objet de discussions approfondies en 2025. Le Secrétariat Technique continuera de conseiller le CAN à cet égard, afin de permettre au FCS de se positionner stratégiquement en tant qu'instrument de financement principal des Nations Unies pour le soutien au P-DDRCS.

RAPPORT FINANCIER

INTRODUCTION

Ce rapport financier annuel consolidé du FCS est préparé par le Bureau du Fonds fiduciaire multi-partenaires (MPTF-O) du PNUD afin de remplir ses obligations en tant qu'Agent administratif, conformément aux termes de référence du FCS, au protocole d'accord (*MOU - Memorandum of Understanding*) signé entre le bureau MPTF du PNUD et les organisations participantes, ainsi qu'à l'accord signé avec les bailleurs de fonds. Ce rapport financier consolidé couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 et fournit des données financières sur les progrès accomplis des appuis financés par le FCS. Les informations financières relatives à ce fonds sont également disponibles sur le portail du Bureau des fonds multi-partenaires (GATEWAY) à l'adresse suivante : (<https://mptf.undp.org/fund/cds00>).

APERÇU FINANCIER DE 2024

Ce chapitre présente les données financières et l'analyse du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS). Ce rapport financier consolidé couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 et fournit des données financières sur les progrès accomplis des appuis financés par le FCS. Les informations financières relatives à ce fonds sont également disponibles sur le portail du Bureau des fonds multi-partenaires (GATEWAY) à l'adresse suivante : <https://mptf.undp.org/fund/cds00>.

1. SOURCES, UTILISATIONS, ET LE SOLDE DES FONDS

Au 31 décembre 2024, six (6) contributeurs ont déposé **65 045 745 USD**, le Fonds pour la Consolidation de la Paix a déposé **1 500 000 USD** et **2 332 775 USD** d'intérêts ont été perçus, ce qui porte le montant cumulé des fonds à **68 878 520 USD**.

Au 31 décembre 2024, **57 549 065 USD** ont été transférés aux sept (7) Organisations participantes et le Fonds pour la consolidation de la paix, dont **53 195 187 USD** ont été déclarés en dépenses. Les frais de l'Agent administratif ont été facturés au taux approuvé d'un pourcent (1%) des dépôts et s'élèvent à **650 457 USD**. Le tableau 1 fournit un aperçu global des sources, des utilisations et du solde du **Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS)** jusqu'à 31 décembre 2024.

TABLEAU 1 : APERÇU FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2024 (EN DOLLARS AMERICAINS)

	Années précédentes jusqu'à 31 déc 2023	Année financière jan-déc 2024	Cumulative
Sources of Funds			
Contributions des donateurs	65,045,745	-	65,045,745
Contributions d'autres Fonds	1,500,000	-	1,500,000
Sous-total contributions	66,545,745	-	66,545,745
Revenu d'intérêts et de placements perçus par le fonds	1,859,947	471,316	2,331,263
Revenu des intérêts reçus des Organisations participantes	1,512	-	1,512
Total des sources de financement	68,407,204	471,316	68,878,520
Utilisation des fonds			
Transfert aux Organisations participantes	49,106,077	2,500,000	51,606,077
Transferts aux organisations participantes pour les coûts directs - Secrétariat du Fonds, etc.	5,443,167	1,197,638	6,640,805

Sous-total des transferts	54,549,243	3,697,638	58,246,881
Remboursements reçus des Organisations participantes	(542,224)	(115,077)	(657,301)
Remboursements reçus de Organisations participantes pour les coûts directs	-	(40,516)	(40,516)
Sous-total des remboursements	(542,224)	(155,593)	(697,816)
Frais de l'Agent administratif	650,457	-	650,457
Frais bancaires	4,360	295	4,665
Total utilisation des fonds	54,661,837	3,542,341	58,204,178
Variation du solde de trésorerie auprès de l'Agent administratif	13,745,367	(3,071,025)	10,674,342
Solde d'ouverture de l'année financière (1er janvier)	19,302,631	13,745,367	-
Solde de clôture de l'année financière (31 décembre)	13,745,367	10,674,342	10,674,342
Montant net financé (y compris les coûts directs)	54,007,020	3,542,045	57,549,065
Montant net financé aux Organisations participantes	47,347,152	5,848,035	53,195,187
Solde des fonds auprès des Organisations participantes	6,659,867	(2,305,989)	4,353,878

2. LES CONTRIBUTIONS DES BAILLEURS DE FONDS

Le tableau 2 fournit des informations sur l'ensemble des contributions reçues au 31 décembre 2024. Le FCS a été financé par 6 contributeurs qui ont signé l'Arrangement administratif standard (SAA - Standard Administrative Arrangements) et le Fonds pour la Consolidation de la Paix. Le tableau comprend les engagements pris jusqu'au 31 décembre 2024 à travers les SAA signés et de dépôts effectués jusqu'au 2024. Il n'inclut pas les engagements qui ont été pris au-delà de 2024.

TABLEAU 2. CONTRIBUTIONS DES BAILLEURS DE FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2024 (EN DOLLARS AMERICAINS)

Bailleurs de fonds	Total fonds engagés	Total fonds déposés
Allemagne	10,185,206	10,185,206
Pays Bas	8,204,386	8,204,386
Norvège	10,223,554	10,223,554
Royaume Uni ¹⁷	26,787,163	26,787,163
Suède	9,645,436	9,645,436
Fonds pour la consolidation de la paix	1,500,000	1,500,000
Grand Total	66,545,745	66,545,745

3. INTÉRÊTS PERÇUS

Outre les contributions des donateurs, le FCS reçoit également des fonds d'intérêts perçus sur le revenu. Les intérêts sont perçus de deux manières : (a) sur le solde des fonds détenus par l'Agent administratif (les « revenus d'intérêts des fonds ») ; et (b) sur le solde des fonds détenus par les Organisations participantes (les « revenus d'intérêts des Organisations ») lorsque leurs règlements financiers et règles de gestion financières autorisent le reversement d'intérêt à l'Agent administratif. Au 31 décembre 2024, les revenus d'intérêts s'élèvent à **2 331 263 USD**. Les intérêts reçus des organisations participantes s'élèvent à **1 512 USD** portant les intérêts cumulés perçus à **2 332 775 USD**. Les détails sont fournis dans le tableau ci-dessous.

¹⁷ La contribution du Royaume-Uni provient du FCDO (23 057 605 \$) et anciennement DFID (3 729 558 \$)

TABLEAU 3 : REVENU D'INTERETS ET DE PLACEMENTS PERÇUS, AU 31 DÉCEMBRE 2024 (EN DOLLARS AMERICAINS)

Intérêts perçus	Années précédentes jusqu'au 31 décembre 2023	Année financière jan-déc 2024	Total
Agent Administrative			
Revenu d'intérêts et de placements perçus	1,859,947	471,316	2,331,263
Total : intérêts perçus par le fonds	1,859,947	471,316	2,331,263
Organisation participante			
FAO	678	-	678
UNESCO	834	-	834
Total : Intérêts perçus d'agences	1,512	-	1,512
Grand Total	1,861,459	471,316	2,332,775

4. TRANSFERTS DE FONDS

Les allocations destinées aux Organisations participantes sont approuvées par le Conseil d'administration national et versées par l'Agent administratif. Au 31 décembre 2024, **58,246,881 USD** ont été versés aux **7** Organisations participantes (voir la liste ci-dessous). Le tableau 4 fournit des informations supplémentaires sur les remboursements reçus par le bureau du MPTF et le montant net financé pour chacune des organisations participantes.

TABLEAU 4 : TRANSFERT, REMBOURSEMENT ET MONTANT NET FINANCE, PAR ORGANISATION PARTICIPANTE (EN DOLLARS AMERICAINS)

Organisations participantes	Années précédentes jusqu'au 31 décembre 2023			jan-déc 2024			Total		
	Transferts	Remboursements	Montant net financé	Transferts	Remboursements	Montant net financé	Transferts	Remboursements	Montant net financé
FAO	98,421	(1,862)	96,559	-	-	-	98,421	(1,862)	96,559
IOM	18,139,391	(180,293)	17,959,098	-	-	-	18,139,391	(180,293)	17,959,098
NGO/UNDP	26,714,133	(172,118)	26,542,015	-	(106,117)	(106,117)	26,714,133	(172,118)	26,435,898
UNDP	7,151,856	(1,385)	7,150,470	-	(49,476)	(49,476)	7,151,856	(50,861)	7,100,994
UNESCO	246,053	(20,962)	225,091	-	-	-	246,053	(20,962)	225,091
UNHABITAT	2,199,390	(165,604)	2,033,786	-	-	-	2,199,390	(165,604)	2,033,786
UNOPS	-	-	-	3,697,638	-	3,697,638	3,697,638	-	3,697,638
TOTAL	54,549,243	(542,224)	54,007,020	3,697,638	(155,593)	3,542,045	58,246,881	(697,816)	57,549,065

5. DEPENSES ET TAUX D'EXECUTION FINANCIERE

Toutes les dépenses finales durant l'année 2024 ont été communiquées par le siège de chaque Organisation participante et consolidées par le Bureau MPTF.

Les dépenses de chaque projet sont engagées et suivies par chaque Organisation participante, et sont communiquées selon les catégories établies pour le rapport harmonisé inter-agence. Les dépenses engagées sont communiquées à travers l'outil en ligne de rapport financier qui figure sur le site web du Bureau MPTF. Les données concernant l'année 2024 sont postées sur le site du Bureau MPTF GATEWAY <https://mptf.undp.org/fund/cds00>.

5.1 DEPENSES DECLAREES PAR ORGANISATION PARTICIPANTE

En **2024**, le total montant net financé aux organisations participantes s'élève à **3 542 045 USD** financés et les dépenses des Organisations participantes sont **5 848 035 USD**.

Comme mentionné dans le tableau ci-dessous, le total cumulatif net financé s'élève à **57 549 065 USD** et les dépenses cumulées des Organisations participantes sont de **53 195 187USD**. Ceci correspond à un taux d'exécution global du Fonds de **92.43** pourcents.

TABLEAU 5.1 : MONTANT NET FINANCE ET DEPENSES DECLAREES PAR ORGANISATION PARTICIPANTE ET TAUX D'EXECUTION FINANCIER, AU 31 DÉCEMBRE 2024 (EN DOLLARS AMERICAINS)¹⁸

Organisation participante	Montant approuvé	Montant net financé	Expenditure			Taux d'exécution %
			Années précédentes jusqu'au 31 décembre 2023	Année financière jan-déc 2024	Cumulative	
FAO	98,421	96,559	96,559	-	96,559	100.00
IOM	18,139,391	17,959,098	12,302,581	5,210,968	17,513,549	97.52
NGO/UNDP	26,714,134	26,435,898	25,886,935	546,917	26,433,852	99.99
UNDP	7,151,856	7,100,994	6,807,123	47,288	6,854,411	96.53
UNESCO	246,053	225,091	225,091	-	225,091	100.00
UNHABITAT	2,199,390	2,033,786	2,028,862	-	2,028,862	99.76
UNOPS	3,697,638	3,697,638	-	42,862	42,862	1.16
TOTAL	58,246,882	57,549,065	47,347,152	5,848,035	53,195,187	92.43

5.2. DÉPENSES RAPPORTÉES PAR CATÉGORIE

Les dépenses du projet sont engagées et surveillées par chaque organisation participante et sont déclarées selon les catégories convenues pour les rapports harmonisés inter-agences. En 2006, le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) a établi six catégories par rapport auxquelles les entités des Nations Unies doivent déclarer leurs dépenses de projets interinstitutionnelles. À compter du 1er janvier 2012, Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) a modifié ces catégories à la suite de l'adoption des IPSAS pour comprendre huit catégories.

TABLE 5.2. DEPENSES PAR CATEGORIE GNUM AU 31 DÉCEMBRE 2024 (EN DOLLARS AMERICAINS)

Catégories	Expenditures			% des coûts du programme
	Années précédentes jusqu'au 31 décembre 2023	Année financière janv-déc 2024	Total	
Coûts du personnel	6,070,287	713,048	6,783,335	13.63
Provisions, produits et matériels	764,934	1,081,670	1,846,604	3.71
Équipement, véhicules, mobilier et dépréciation	2,598,421	50,273	2,648,695	5.32
Services contractuels	21,232,604	2,062,453	23,295,057	46.81
Déplacements	3,480,520	388,880	3,869,400	7.78
Transferts et subventions	2,971,992	747,420	3,719,412	7.47

¹⁸ Les dépenses déclarées représentent les paiements effectués au titre des obligations contractées par les PUNO avant la clôture opérationnelle des projets.

Exploitation générale	7,196,371	404,931	7,601,303	15.27
Coût Total du Programme	44,315,129	5,448,675	49,763,804	100.00
Coûts indirects ¹⁹	3,032,023	399,360	3,431,383	6.90
TOTAL	47,347,152	5,848,035	53,195,187	-

6. RECOUVREMENTS DES COÛTS

Les politiques de recouvrement des coûts du fonds sont déterminées par les dispositions applicables du document de projet du Fonds, du MOU conclu entre l'Agent administratif et les Organisations participantes et des accords administratifs types conclus entre l'Agent administratif et le contributeur, sur la base de taux approuvés par le GNUD. Les politiques en place, au 31 décembre 2024, étaient les suivantes :

- **Frais de l'Agent administratif** : des frais de 1% sont facturés lors du dépôt du contributeur et couvrent les services fournis au titre de ladite contribution pour toute la durée du fonds. Au total, au 31 décembre 2024, **650 457 USD** ont été facturés au titre des frais de l'Agent administratif.
- **Coûts indirects des Organisations participantes** : les Organisations participantes peuvent facturer des coûts indirects de 7%. Au cours de la période de référence, **399 360 USD** ont été déduits par les Organisations participantes en coûts indirects. Au total, au 31 décembre 2024, les coûts indirects s'élèvent à **3 431 383 USD**.

7. TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ

Afin de fournir efficacement des services d'administration des fonds et de faciliter le suivi et le rapportage au système des Nations Unies et à ses partenaires, le Bureau du MPTF a développé un site Web public, le MPTF-O Gateway. (<https://mptf.undp.org>). Actualisé quotidiennement à partir d'un système de planification des ressources d'entreprise interne, MPTF-O Gateway est devenu un standard en matière de fourniture de services d'administration de fonds fiduciaires transparents et responsables. Sur cette plateforme, le Fonds de cohérence de stabilisation dispose d'un site web ([DRC Stabilization Coherence Fund | MPTF Office \(undp.org\)](#)), avec des informations à jour sur les projets/activités du Fonds.

Le portail Gateway fournit des informations financières, notamment : les engagements et les dépôts des contributeurs, les budgets de programme approuvés, les transferts et les dépenses déclarés par les organisations participantes, les revenus d'intérêts et autres dépenses. En outre, le portail fournit un aperçu du portefeuille du MPTF Office et des informations détaillées sur les fonds individuels, y compris leur objectif, leur structure de gouvernance et leurs documents clés. En fournissant un accès facile au nombre croissant de rapports narratifs et financiers, ainsi qu'aux documents de projet associés, le portail collecte et préserve d'importantes connaissances institutionnelles et facilite le partage et la gestion des connaissances entre les organisations des Nations Unies et leurs partenaires de développement, contribuant ainsi à la cohérence du L'ONU et l'efficacité des interventions.

8. COÛTS DIRECTS

Le mécanisme de gouvernance du Fonds peut approuver une allocation au profit d'une Organisation participante pour couvrir les coûts liés aux services de secrétariat et aux tâches de coordination générale, ainsi que les évaluations au niveau du fonds. Ces allocations sont désignées « coûts directs ». L'Agent de gestion a aussi des coûts directs.

Organisation Participante	Montant Approuvé	Montant net financé	Dépensé	Taux d'exécution %
---------------------------	------------------	---------------------	---------	--------------------

¹⁹ Le moment auquel les coûts indirects sont facturés à un programme conjoint dépend des règlements, règles ou politiques financières de chaque Organisation participante. Ces coûts peuvent être déduits immédiatement dès la réception d'un transfert basé sur le montant programmatique approuvé, ou ultérieurement en cours de la mise en œuvre. Par conséquent, le pourcentage des coûts indirects peut sembler dépasser le taux convenu de 7% applicable aux projets en cours. Lorsque tous les projets sont financièrement clôturés, ce chiffre ne doit pas dépasser 7%.

			Années précédentes jusqu'au 31 décembre 2023	Année financière janv-déc 2024	Cumulative	
UNDP	5,443,167	5,402,651	5,339,803	-	5,339,803	98.84
UNOPS	1,197,638	1,197,638	-	42,862	42,862	3.58
Grand Total	6,640,805	6,600,289	5,339,803	42,862	5,382,665	81.55

ANNEXE 1. DÉPENSES PAR PROJET

Annex 1 indique les montants nets financés, les dépenses déclarées et les taux d'exécution par province, par projet et par Organisation participante.

Theme/Outcome / Project No. and Project Title	Organisation Participante	État du Projet	Montant approuvé	Montant net financé	Dépenses	Taux d'exécution %	
Budget de coûts directs							
00100759	Support to SCF Trust Fund Cell	UNDP	Opérations Fermé	1,134,356	1,107,155	1,107,155	100.00
00103582	DRC ISSSS: Direct Cost MA - PN	UNDP	Opérations Fermé	396,379	396,081	396,081	100.00
00108993	Collecte des données sur la Consolidations de la Paix et le Reconstruction en RDC (M&E)	UNDP	Opérations Fermé	500,000	500,000	442,298	88.46
00110348	ISSSS Technical Secretariat Support	UNDP	En cours ²⁰	444,994	439,384	439,384	100.00
00112957	Évaluation du Fonds de Cohérence Pour La Stabilisation	UNDP	Opérations Fermé	40,000	39,103	39,103	100.00
00113331	Support to M&E - DRC ISSSS	UNDP	Opérations Fermé	951,413	944,903	944,903	100.00
00124887	Appui au Secrétariat Technique ²¹	UNDP	Opérations Fermé	1,976,025	1,976,025	1,970,879	99.74
00140759	Project Agent de gestion	UNOPS	En cours	497,638	497,638	-	-
00140760	Appui au Fonctionnement du Secrétariat Technique	UNOPS	En cours	700,000	700,000	42,862	6.12
Budget de coûts directs : Total				6,640,805	6,600,289	5,382,665	81.55

Niveau National							
00125797	Appui au Secrétariat Technique - fonctions substantif	UNDP	En cours	986,506	986,506	802,770	81.38
00140118	Initiatives pilotes pour appuyer le P-DDRCS dans la réinsertion des xc dans l'Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu	IOM	Opérations Fermé	6,000,000	6,000,000	5,554,452	92.57
00140758	Mécanisme de Réponse Rapide	UNOPS	En cours	1,100,000	1,100,000	-	-
Niveau National : Total				8,086,506	8,086,506	6,357,222	78.62

Nord Kivu							
00111136	Ensemble Pour Beni	IOM	Finances Fermé	7,000,000	7,000,000	7,000,000	100.00
00113419	Njia za Makubaliano / Les chemins vers les Accords	NGO/UNDP	Opérations Fermé	1,836,000	1,833,705	1,833,705	100.00

²⁰ Ce projet est en cours de traitement administratif pour confirmer le statut « Opérations Fermé » sur la plateforme Gateway.

²¹ Sur la MPTF-O Gateway, le projet est inscrit comme « Gestion de la Stratégie Interne » mais nous avons fait référence au titre dans le Prodod.

00127948	Projet Dialogue démocratique pour la paix à Beni	NGO/UNDP	En cours	540,000	537,574	537,574	100.00
00131367	Muda Wa Amani / Le temps pour la Paix)	NGO/UNDP	Opérations Fermé	2,701,519	2,701,519	2,699,473	99.92
00140757	Muda wa Amani II (Le temps pour la Paix)	NGO/UNOPS	En cours	1,400,000	1,400,000	-	-
Nord Kivu : Total				13,477,519	13,472,798	12,070,752	89.59

Province d'Ituri							
00105660	Amani ni njia ya maendeleo	FAO	Opérations Fermé	98,421	96,559	96,559	100.00
00105660	Amani ni njia ya maendeleo	IOM	Opérations Fermé	548,800	533,867	533,867	100.00
00105660	Amani ni njia ya maendeleo	UNDP	Opérations Fermé	329,530	328,145	328,145	100.00
00105660	Amani ni njia ya maendeleo	UNESCO	Opérations Fermé	246,053	225,091	225,091	100.00
00105660	Amani ni njia ya maendeleo	UNHABITAT	Opérations Fermé	359,090	359,090	515,197	143.47
00106202	Pamoja Kwa Amani/Ensemble pour la paix	IOM	Finances Fermé	777,000	719,424	719,424	100.00
00106202	Pamoja Kwa Amani/Ensemble pour la paix	UNHABITAT	Finances Fermé	1,496,000	1,352,579	1,352,579	100.00
00121067	Pamoja Kwa Amani 2020	NGO/UNDP	En cours	198,298	186,154	186,154	100.00
00121338	Appui à la cohésion sociale et la résilience communautaire pour la réintégration pacifique des ex-combattants de la FRPI	IOM	En cours	3,470,544	3,470,544	3,470,544	100.00
00121567	Pamoja kwa Djugu/Ensemble pour Djugu	NGO/UNDP	En cours	1,080,000	1,040,684	1,040,684	100.00
00121568	Baraza ya Kukamilisha Amani / Appui à la réinsertion et la réintégration des ex-combattants du FRPI en Ituri	NGO/UNDP	En cours	810,525	804,426	804,426	100.00
00123593	Ensemble pour la Sécurité et la Paix A Djugu (ESPAD)	NGO/UNDP	En cours	2,484,000	2,460,997	2,460,997	100.00
00123594	Pour un Djugu Pacifique : cohésion sociale, réintégration économique, et engagement des jeunes et des femmes pour la pacification du territoire de Djugu	NGO/UNDP	En cours	3,024,000	3,021,338	3,021,338	100.00
Province d'Ituri : Total				14,922,262	14,598,899	14,755,006	101.07

Sud Kivu							
00106007	Tujenge Pamoja kwa Ajili ya Amani/Construisons ensemble pour la Paix	NGO/UNDP	Finances Fermé	7,560,000	7,387,882	7,387,882	100.00
00106172	Projet de consolidation du projet integre de stabilisation du Nord Kalehe	IOM	Opérations Fermé	343,046	235,262	235,262	100.00
00106172	Projet de consolidation du projet integre de stabilisation du Nord Kalehe	UNDP	Opérations Fermé	392,653	383,692	383,692	100.00
00106172	Projet de consolidation du projet integre de stabilisation du Nord Kalehe	UNHABITAT	Opérations Fermé	344,300	322,117	161,086	50.01
00123982	Ensemble pour la Sécurité et la Paix au Sud Kivu (ESPASK)	NGO/UNDP	En cours	2,808,000	2,794,728	2,794,728	100.00
00124130	Mchango Wetu Kwa Amani	NGO/UNDP	En cours	755,809	755,368	755,368	100.00

00124131	Udongo Na Ufugqji Kwa Ajili Ya Amani	NGO/UNDP	En cours	2,915,982	2,911,523	2,911,523	100.00
Sud Kivu : Total				15,119,790	14,790,573	14,629,542	98.91
TOTAL				58,246,882	57,549,065	53,195,187	92.43

